



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

Association des producteurs de
fraises et framboises du Québec

RAPPORT ANNUEL

2023





MOT DU PRÉSIDENT

Je peux affirmer, sans hésiter, que la saison 2023 aura été des plus compliquées. Nous avons connu plusieurs nuits de gel intense avec des températures de plusieurs degrés sous le point de congélation, et ce, pendant plusieurs nuits consécutives, suivi d'une sécheresse majeure de quelques semaines et, finalement, des pluies abondantes jour après jour. Cette trame de fond a rendu le travail des productrices et des producteurs très compliqué et s'en est suivi d'importantes pertes de récoltes et un impact à pressentir sur les plantations 2024.

Tout au long de l'année, plusieurs nous ont signifié leur découragement. L'APFFQ a travaillé activement au cours de l'été à faire valoir les revendications du secteur que ce soit au sein de groupes de travail ou par la voie médiatique. À cette fin, nous avons également participé, en août dernier, à la conférence de presse organisée conjointement par l'UPA et les autres associations horticoles afin de réclamer une aide d'urgence.

Les programmes d'assurance-récolte et de sécurité du revenu ne sont pas à la hauteur des dommages causés durant la saison 2023 et le faible taux de participation des entreprises de fraises et framboises démontre clairement qu'il faut revoir et adapter les couvertures.

Il serait probablement important de mettre en place une couverture d'assurance récolte spécifiquement pour les excès de pluie comme le plan grêle parce que la majorité des producteurs de fraises et framboises du Québec ont les installations nécessaires pour protéger leurs plantations contre les sécheresses et les périodes de gel au printemps et je suis convaincu que les primes seraient beaucoup plus abordables et accessibles que celles du plan A.

Malgré les dommages causés par les aléas climatiques, d'importants volumes de récolte de fraises du Québec se sont retrouvés sur les marchés, créant un effondrement du prix de vente, et ce, bien en-deçà du coût de production.

D'ailleurs, nos coûts de production reliés aux frais de main-d'œuvre, de contenants, de fertilisants et de carburant ont augmenté de manière fulgurante dans les dernières années. Conjuguée à la hausse des taux d'intérêt et à l'application de normes environnementales de plus en plus restrictives, cette situation porte notre industrie de plus en plus près d'un point de rupture puisque nos coûts augmentent beaucoup trop rapidement par rapport à ce que le marché permet d'absorber.

De plus, nos superficies en production continuent également d'augmenter (augmentation de près d'une centaine d'hectares entre 2022 et 2023) et de nouveaux joueurs viennent ajouter une pression sur notre marché intérieur. Depuis quelques années, nos voisins ontariens prennent de l'expansion dans leur production de fraises de serre en augmentant de manière importante leurs surfaces de production. Depuis quelques années, ce nouveau joueur compétitionne nos marchés lors de notre début de saison des récoltes et rend disponibles ces produits à des prix aussi bas que 8 à 10 dollars le master de 340 grammes, et ce, durant pratiquement toute notre saison de récoltes estivales.

Les volumes de fraises de serre de l'Ontario vendus à rabais par les grossistes de Montréal ressemblent étrangement à du dumping à l'image des tomates de serre de l'Ontario lorsque les marchés d'expéditions sur la côte est américaine ferment la porte aux fruits et légumes de l'Ontario lors de pics de récoltes en provenance du Mexique et de la Californie.

Toutefois, le marché interprovincial n'est pas reconnu comme du dumping. En fait, il est plutôt considéré comme un libre marché à l'intérieur du Canada selon les dires entendus lors d'une rencontre à laquelle j'ai assisté et à laquelle participaient des représentants du MAPAQ et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Il faudra assurément augmenter nos budgets dédiés à la promotion pour réussir à écouler toute notre production et continuer à sensibiliser nos consommateurs lors de nos pics de récoltes.

Je profite de l'occasion pour féliciter tout le conseil d'administration pour leur implication et, bien entendu, notre équipe permanente qui travaille sans relâche comme des abeilles pour nous soutenir tout au long de la saison. Merci Marie-Hélène et Amélie! Enfin, j'aimerais saluer plus particulièrement notre directrice générale par intérim, Stéphanie Forcier, qui a su relever les nombreux défis de notre saison 2023 avec brio et une détermination vraiment exceptionnelle.



Michel Sauriol





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les 22 administrateurs de l'APFFQ représentent l'ensemble des régions du Québec et se sont rencontrés à 5 reprises en 2023. Ils se répartissent le travail selon plusieurs comités: cellule de crise, assurance-récolte, prévision de récoltes, autocueillette, vente directe et agrotourisme, contenant, finances, main-d'œuvre, compétitivité & pérennité, promotion, qualité, recherche & innovation, la marque Les Fraîches du Québec, environnement et uFields.

Michel Sauriol
Outaouais-Laurentides

Israel Faucher
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Josiane Cormier
Lanaudière

Guy Pouliot
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Christian Hébert
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Hugo Bourdelais
Lanaudière

Louis Bélisle
Outaouais-Laurentides

Simon Plante
Capitale-Nationale-Côte-Nord

Mario Buisson
Mauricie

Vincent Méthot
Chaudière-Appalaches

Krystel Lampron
Centre-du-Québec

Véronique Gadbois
Montérégie

David Côté
Montérégie

Richard Méthot
Chaudière-Appalaches

Marc-André Roussel
Montérégie

Normand Olivier
Abitibi-Témiscamingue

Andrée-Anne Fisette
Estrie

Jérémie Pitre
Outaouais-Laurentides

Martin Lebel
Bas-Saint-Laurent

Pierre Bourdages
Gaspésie

Pier-Luc Deschamps
Outaouais-Laurentides

Nelson Paradis
Saguenay-Lac-St-Jean

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Michel Sauriol, président / **Guy Pouliot**, 1er vice-président / **Louis Bélisle**, 2e vice-président / **Vincent Méthot** / **David Côté**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COORDINATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Étant la toute première au Québec, la Chambre de coordination et de développement du secteur des fraises et framboises du Québec s'active depuis 19 ans à développer cette industrie.

Les principaux sujets abordés au cours de l'année 2023 :

- Stratégie de promotion : campagnes et promotions
- Actualisation de la marque Les Fraîches du Québec afin de mieux représenter les valeurs du secteur
- Association de la marque à des événements dynamiques : Festifraîches
- Réflexion sur le contenant Les Fraîches du Québec

Guy Pouliot - Président
(administrateur, APFFQ)

Jérémie Pitre
(administrateur, APFFQ)

Mike Proulx
(administrateur, Costco Wholesale)

Christian Riopel - Vice-président
(administrateur, Sobeys)

Simon Plante
(administrateur, APFFQ)

Joey Boudreau
(administrateur, NASGA)

David Côté
(administrateur, APFFQ)

Pier-Luc Deschamps
(administrateur, APFFQ)

Zeina Mustapha
(administrateur, Costco Wholesale)

Vincent Méthot
(administrateur, APFFQ)

Vincent Fillion
(Administrateur, Loblaw / Provigo)

Andrea Vandergrift
(administrateur, Costco Wholesale)

Louis Bélisle
(administrateur, APFFQ)

Jean-Luc Talbot
(administrateur, Metro)

Chris Conte
(administrateur, Costco Wholesale)

Michel Sauriol
(président, APFFQ)

Sophie Perreault
(administratrice, AQDFL)

Éric Frappier
(administrateur, Metro)

LA PERMANENCE DE L'APFFQ



Directrice générale par intérim
Stéphanie Forcier



Agente administration
Marie-Hélène Ledoux



Agente aux communications
Amélie Fortier



CHOISIR LA MARQUE LES FRAÎCHES DU QUÉBEC

Pourquoi ?

Maintenant renouvelée, la marque Les Fraîches du Québec attire l'œil des consommateurs qui sont à la recherche d'un look écoresponsable.

On souhaite mettre l'accent sur l'aspect **collectif** de la marque - faire comprendre que plusieurs producteurs sont derrière la marque.

C'est une marque forte et reconnue par les acheteurs et les consommateurs !



Comment ?

Pour commercialiser avec Les Fraîches du Québec, vous devez :

- Suivre la formation Qualité
- Être un membre en règle de l'APFFQ
- Contacter l'un des fabricants de paniers autorisés pour vous procurer des paniers



Accédez à la formation !

En 2012, la marque Les Fraîches du Québec a été créée afin d'établir une mention distinctive, permettant aux productrices et aux producteurs québécois de se démarquer de la concurrence américaine.

L'objectif était de promouvoir la reconnaissance et les avantages des produits québécois.

EN 2023, L'APFFQ C'EST:



5

SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

14

COMITÉS INTERNES
SPÉCIALISÉS

6

COMITÉS EXTERNES,
TABLES ET RÉSEAUX

27

INFOLETTRES AUX
PRODUCTEURS DE L'APFFQ

7

ÉDITIONS DU BULLETIN
LES NOUVELLES FRAÎCHES

350

ENTREPRISES MEMBRES ENGAGÉES

57

BULLETINS INFOS-MARCHÉS

20

BULLETINS AUX ACHETEURS

200+

PUBLICATIONS SUR LE GROUPE
FACEBOOK

2e

ÉDITION FESTIFRAÎCHES

DES

centaines

D'INTERACTIONS AVEC DES INTERVENANTS DU MILIEU

19

PARTENAIRES INDUSTRIE

3

PARTENAIRES GRAND PUBLIC

PETITE ASSOCIATION, GRANDE PORTÉE !

1 600

ABONNÉS DE PLUS SUR
FACEBOOK

1 040

ABONNÉS DE PLUS SUR
INSTAGRAM

29 400

ABONNÉS SUR FACEBOOK

10 690

ABONNÉS SUR INSTAGRAM

1,2 M

PERSONNES ATTEINTES SUR
FACEBOOK

22,9 K

PERSONNES ATTEINTES SUR
INSTAGRAM

50,7K

VISITES SUR LES PAGES LES
FRAÎCHES DU QUÉBEC

457

ABONNÉS SUR LINKEDIN



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

La recherche constitue un outil privilégié pour le développement et l'innovation du secteur des fraises et framboises. Celle-ci vise l'amélioration des capacités concurrentielles des producteurs et la recherche de solutions aux problématiques émergentes. Le comité de recherche de l'Association est composé de vingt membres répartis dans les différentes régions du Québec et représentant une diversité d'entreprises.

Pour connaître les priorités de recherche établies par le comité de recherche, consultez l'annexe 9 dans le présent cahier.

En 2023, ce sont plus de 349 000 \$ qui ont été consacrés aux activités de recherche et au soutien de projets. Ceci inclut les montants transférés à nos collaborateurs dans les centres de recherche pour la réalisation des trois projets financés dans le cadre du Plan d'agriculture durable (PAD).

Appuis financiers à des projets de recherche

L'APFFQ appuie des projets et initiatives en recherche et développement pour s'assurer qu'ils répondent bien aux besoins et aux priorités des producteurs. En 2023, l'APFFQ a contribué une somme à hauteur de 21 700\$ aux projets de recherche sélectionnés.



PROJET	PARTENAIRES DE RECHERCHE	OBJECTIFS/RÉSULTATS
Essais de variétés de fraisiers à jours neutres	CIEL APFFQ MAPAQ	Évaluation et mise en essai des cinq sélections de fraisiers en plasticulture au nouveau site du Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) et obtenir des informations sur les caractéristiques agronomiques et de comparer la performance de ces nouvelles variétés à celle de référence, Seascape.
Essais de variétés de fraises à jours courts	CIEL APFFQ AAC	Obtenir des informations sur les caractéristiques agronomiques de sept variétés de fraisiers à jours courts et de comparer la performance de nouvelles variétés à celle de référence, Jewel. Pour la saison 2023, comme les fraisiers sont en année d'implantation, seuls les paramètres morphologiques ainsi que l'état général des plants ont été évalués.
Réseau canadien pour l'essai de variétés de petits fruits (2018-2023)	AAC Kentville (N.-É.), Université Guelph (Ontario), CIEL (Québec), Blue Skies (C.-B.)	Mise en commun de l'expertise des producteurs canadiens, des hybrideurs, des chercheurs et spécialistes sur les variétés de fraises, framboises et bleuets ; Essais de nouvelles sélections de fraises et framboises dans les régions productrices, en utilisant des méthodes rigoureuses pour identifier de nouveaux cultivars adaptés à l'industrie canadienne ; L'objectif à long terme de ce projet est d'identifier de nouveaux modèles de commercialisation pour les fraises, framboises et bleuets afin de permettre à l'industrie d'être impliquée dans le développement de nouveaux cultivars.
Vitrines en lutte intégrée dans la culture de la fraise d'été et d'automne (2022-2024)	APFFQ CIEL MAPAQ Clubs conseils Entreprises agricoles	Réalisation de vitrines de régie à moindre risque dans la fraise d'été et d'automne. Sur chacun des sites ciblés, un ensemble de techniques tenant compte des méthodes préventives, du suivi des champs et des méthodes d'intervention sera proposé pour lutter contre les principaux ennemis de la culture. Les paramètres mesurés permettent d'évaluer la marge et le rendement par hectare de la régie à moindres risques et de les comparer à celle d'une régie habituelle. Les journées de démonstration annuelles ont eu lieu en septembre de chaque année.
Optimisation de la gestion de l'eau	APFFQ IRDA MAPAQ Entreprises agricoles	Ce projet est réalisé par l'IRDA en collaboration avec l'APFFQ dans le cadre du Plan d'agriculture durable (PAD) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Il vise à accélérer l'adoption de meilleures pratiques agroenvironnementales en gestion optimale de l'eau. Pour ce faire, 14 profils de production ont été retenus et feront l'objet d'une attention particulière en condition de production réelle. Les objectifs du projet sont : 1- Réaliser un diagnostic global de la gestion de l'eau sur 14 profils d'entreprises ; 2- Proposer des correctifs pour améliorer la gestion de l'eau des entreprises suivies ; 3- Accompagner les entreprises dans l'intégration des correctifs durant une saison de production ; 4- Concevoir et réaliser des activités de transfert de connaissances.
Affiches pour la production fruitière intégrée – fraises et framboises	APFFQ IRDA MAPAQ Entreprises agricoles	Ces affiches sont des outils incontournables pour la gestion intégrée des ennemis des cultures dans la production de fraises et framboises afin de réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. Elles contiennent des informations importantes pour faire le choix des produits à utiliser incluant les cotes d'efficacité sur les ravageurs et les maladies.
Réseau d'expertise en innovation agricole	APMQ APFFQ PPQ CVQ PSQ Zone Agtech	Le réseau est un regroupement de 5 associations de producteurs et de la Zone Agtech qui vise à augmenter l'adoption de technologies agricoles de mécanisation, de robotisation et d'automatisation répondant aux besoins de réduction de main-d'œuvre. Grâce à ce réseau, notre secteur peut faire de la veille technologique, peut s'informer sur les financements, mettre les développeurs, chercheurs et producteurs en relation, réaliser des vitrines technologiques et des outils d'aide à la décision.

Les appuis aux projets de recherche

L'APFFQ est régulièrement sollicitée afin d'analyser et appuyer des projets de recherche pour s'assurer qu'ils répondent bien aux besoins et aux priorités des producteurs. Voici les projets appuyés cette année :

Projet	Demandeur	Programme	Statut
Utilisation de l'IA pour la surveillance dynamique de la punaise terne dans les champs de fraises : de l'algorithme à l'outil pratique	CRAM	Programme Innovation bioalimentaire 2023-2028	En attente
Évaluation de l'agent de lutte biologique <i>Nabis americoferus</i> en fraisière : transport, dépistage, efficacité et pratiques culturelles.	CRAM	Programme Innovation bioalimentaire 2023-2028	En attente
Optimisation de l'élevage de drosophiles à ailes tachetées	IRDA	Programme Innovation bioalimentaire 2023-2028	En attente
Création d'un programme de formation universitaire en agriculture biologique au Canada	Université Laval	Programme FONCER du CRSNG	En attente
Développement de barrières physiques en phytoprotection pour réduire l'usage des pesticides dans des cultures fruitières au Québec	Université Bishops IRDA Polytechnique Montréal TEXINOV Dubois Agrinovation PPQ		En attente
Impact des facteurs écologiques sur l'efficacité de la lutte biologique et des dommages de punaises ternes en fraisière	CRAM	Agri-Science Projet	Refusé
Agriculture de précision et ravageurs dynamiques : prédiction de populations et des dommages chez les punaises ternes et la drosophile à ailes tachetées en fraisière	CRAM	Agri-Science Projet	Refusé
CANberries : L'énergie renouvelable pour les framboises toute l'année	Université Bishops Université de Sherbrooke	HomeGrown Innovation Challenge : Fondation Weston	En cours

Les résultats finaux des projets appuyés par l'APFFQ et acceptés par les organismes de financement peuvent être consultés sur le site www.agrireseau.qc.ca ou encore sur le site de l'Association www.lesfraichesduquebec.com

ACTUALISER LA MARQUE LES FRAÎCHES DU QUÉBEC AFIN DE MIEUX REPRÉSENTER LES VALEURS DU SECTEUR EN METTANT À JOUR LE LOGO ET LA SIGNATURE VISUELLE DE LA MARQUE POUR MIEUX TRADUIRE SON DYNAMISME EST UN OBJECTIF DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2022-2027



SERVICES AUX PRODUCTEURS

Voici certains avantages auxquels les membres en règle de l'APFFQ ont droit en contribuant à leur Association :

- Accès gratuit à la «Section membres» sur le site **fraisesetframboisesduquebec.com**
 - Fiche de votre ferme pour les consommateurs
 - Historique de facturation
 - Rapports de recherche et statistiques sur le secteur
- Bulletin Les Nouvelles Fraîches (7 numéros par année)
- Bulletins aux acheteurs (+ de 20 bulletins en saison)
- Bulletin Infos-Marchés fraises et framboises
- Matériel promotionnel Les Fraîches du Québec à prix de groupe
- Outils de formation sur la qualité en ligne et dans la Boutique en ligne
- Représentations par l'Association selon les enjeux prioritaires
- Utilisation de la marque Les Fraîches du Québec
- Possibilité de diffuser vos coordonnées pour la vente en gros et HRI sur le site **fraicheurquebec.com**
- Partenariat avec Aliments du Québec, AQDFL, APMQ, etc.



Communications avec les acheteurs, les intervenants et les membres

Que ce soit par le biais du conseil d'administration qui se réunit 5 fois par année ou de la Chambre de coordination et de développement, l'APFFQ assure une communication constante et essentielle entre les producteurs, les acheteurs et les distributeurs. Outre ces structures organisationnelles, des publications nous permettent de rester en contact toute l'année avec vous.

Infolettre aux producteurs

Des infolettres et messages sont acheminés par courriel à nos membres actifs pour les informer rapidement des dossiers de l'heure.

Bulletin aux acheteurs

20 bulletins sont acheminés chaque année à près de 500 destinataires (producteurs, acheteurs et intervenants)

Nous participons aussi régulièrement aux publications des organisations partenaires.

Adhésion de l'APFFQ à d'autres associations

- Table horticole de l'UPA
- Table de développement de l'agriculture biologique
- Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec
- North American Strawberry Growers Association (NASGA)
- Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ)
- Producteurs de fruits et légumes du Canada
- Association québécoise de la distribution des fruits et légumes (AQDFL)
- Aliments du Québec
- Zone Agtech

AUGMENTER LA COLLABORATION AVEC DES ORGANISATIONS QUÉBÉCOISES ET CANADIENNES HORTICOLES POUR RÉALISER DES PROJETS COMMUNS EN RECHERCHE EST UN OBJECTIF DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2022-2027

MENTIONS SPÉCIALES



FERME NORDVIE

Concours de la Financière agricole du Québec

Le 22 novembre 2023, la Financière agricole du Québec a décerné une bourse de 1 500\$ à Mme Madeleine Olivier de la Ferme Nordvie. Cette bourse permet de souligner les entrepreneurs de la relève qui sont proactifs et créatifs en matière de développement durable et elle contribue à la promotion de leurs projets.



Crédit : Le monde agricole

LES SERRES DE LA VALLIÈRE

Bourse à l'innovation

En 2023, Les Serres de la Vallière ont reçu la bourse à l'innovation de 5 000\$, remise par la Chambre de développement agricole de Richelieu. Cette bourse permet de donner à l'entreprise les moyens et les outils pour se qualifier et se motiver, tout en préservant l'agriculture à la dimension humaine qui se préoccupe des besoins de la nouvelle génération et de celles à venir.



POTAGER MONT-ROUGE HALTE GOURMANDE

Prix de la relève agricole

En 2023, c'est le Potager Mont-Rouge qui a eu la chance de remporter la bourse de 5 000\$ pour la relève agricole décernée par l'APMQ. Ce prix récompense un jeune entrepreneur ou un groupe de jeunes entrepreneurs agricoles.



Mme Roseline Drolet

Prix valorisation de l'implication syndicale

Dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, un prix de valorisation pour l'implication syndicale a été remis à Mme Roseline Drolet afin de mettre en lumière son apport au milieu agricole. On souhaite féliciter Mme Roseline Drolet pour sa grande contribution au milieu agricole et syndical.



Association des producteurs de
fraises et framboises du Québec

CAHIER DU PARTICIPANT

Assemblée générale annuelle 2024

CONTENU

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle	1
Procès-verbal de l'assemblée annuelle du 22 février 2023	3
États financiers 2023	15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le rendez-vous annuel des producteurs et des productrices de fraises et framboises du Québec



À PARTIR DE 8 H - ACCUEIL ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES

9 h 00 Ouverture de l'assemblée générale annuelle (AGA)

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA du 22 février 2023
- Bilan des activités de l'APFFQ et vidéos rétrospectives
- Orientations 2024

9 h 40 Bilan des activités de la Chambre de coordination et mot du président

10 h 00 Présentation du partenaire présentateur - Racine Petits Fruits

10 h 15 Finances de l'APFFQ

- Lecture et ratification des états financiers au 30 novembre 2023
- Nomination d'un auditeur pour l'année 2023-2024
- Présentation des prévisions budgétaires 2024

10 h 30 PAUSE ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES

10 h 55 Allocution de Martin Caron, président général de l'Union des producteurs agricoles

11 h 25 Élections des administrateurs et de leurs substituts

- Nomination du Président (CA)

12 h 00 DÎNER ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES

13 h 00 Huis clos

14 h 00 Point sur la main-d'oeuvre et environnement d'affaires - Guy Pouliot

14 h 25 Réglementation sur l'eau : quoi surveiller - Daniel Bernier, UPA

15 h 55 PAUSE ET RENDEZ-VOUS AVEC LES COMMANDITAIRES

15 h 15 Présentation du partenaire exportateur - Taste of the North

15 h 30 Tour d'horizon de la saison des fraises et framboises - Sébastien Brossard

- Rapport tournée en magasin
- Portrait de nos voisins ontariens

16 h 15 Mot du président sortant - Michel Sauriol

16 h 25 Allocution de Monsieur André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

16 h 55 Questions diverses

17 h 05 Mot de la fin de la nouvelle présidence et remerciements

17 h 15 **COCKTAIL SUR PLACE**





PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC HÔTEL LE VICTORIN (VICTORIAVILLE) – 22 FÉVRIER 2023

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La directrice générale, Mme Jennifer Crawford, et le président, M. David Lemire, souhaitent la bienvenue à tous les participants pour l'assemblée générale annuelle de l'Association des producteurs de fraises et framboises (APFFQ). Le président et les autres membres du Conseil Exécutif sont présents sur la scène : Guy Pouliot, Louis Bélisle, David Côté et Vincent Méthot.

Mme Crawford rappelle que pour toute résolution, un proposeur et un appuieur seront requis et que quelques exemplaires du cahier du participant contenant tous les documents liés à l'AGA sont mis à disposition sur chacune des tables.

David Lemire déclare l'ouverture de l'AGA à 9 h et explique qu'il ne fera pas la lecture des procédures délibérantes d'assemblées, à moins que quelqu'un en fasse la demande. Les procédures sont également disponibles sur les tables.

LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Simon Plante et appuyée par M. Michel Sauriol, il est unanimement résolu d'adopter l'avis de convocation tel que lu.

LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

La directrice générale procède à la lecture de l'ordre du jour. Le président David Lemire en proposant de laisser le Divers ouvert.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Israël Faucher et appuyée par M. Marc-André Roussel, il est unanimement résolu d'adopter le projet d'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle (AGA)
 - Lecture et adoption de l'avis de convocation
 - Lecture du projet d'ordre du jour
 - Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 février 2022
 - Revue de l'année et bilan des activités 2022
2. Bilan de la Chambre de coordination et mot du président sortant : Louis Gosselin
3. Mot du partenaire présentateur de l'événement : Racine Petits Fruits
4. Finances de l'APFFQ
 - Lecture et ratification des états financiers au 30 novembre 2022

- Nomination d'un auditeur pour l'année 2022-2023
- Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023

5. Mot du président sortant : David Lemire

6. Orientations 2023

Pause et rendez-vous avec les commanditaires

7. Mot du ministre Lamontagne

8. Élections des administrateurs

Dîner et rendez-vous avec les commanditaires

9. Allocution de Stéphanie Levasseur, Union des producteurs agricoles

10. Actualisation de la marque Les Fraîches du Québec et Festifraîches 2023

11. Nouveau format de panier (750 ml)

12. Nouvelles fonctionnalités UFields

Pause et rendez-vous avec les commanditaires

13. Conférence : L'Humour en entreprise avec Louise Richer, fondatrice et directrice de l'École nationale de l'humour

14. Mot du partenaire exportateur officiel : Taste of the North

15. Questions diverses

16. Mot de la fin du président ou de la présidente

17. Photo de famille

18. Fin et cocktail 25e anniversaire

LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 17 FÉVRIER 2022

Jennifer Crawford souligne que des périodes de questions seront allouées durant la journée et indique les endroits où se trouvent les micros. Elle procède ensuite à la lecture des points principaux du procès-verbal.

Mme Crawford rappelle la résolution adoptée en marge de l'an dernier quant au financement du Réseau canadien d'essais de fraisières et de framboisiers selon le budget établi avec le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière afin de combler la contribution de l'industrie demandée par la grappe agro-scientifique (jusqu'à 20 000\$/an) le cas échéant, selon les retombées potentielles et la capacité financière de l'APFFQ pendant 5 ans à partir de 2023. Elle spécifie que les taux de financement ont diminué passant d'un ratio 70/30 à 50/50, donc tous les contributeurs ont réduit leur engagement financier dans le cadre du projet, mais toutes les provinces continuent à s'y investir. L'engagement financier de l'APFFQ se situe désormais à hauteur de 17 000\$/année. La phase 2 du projet a été déposée en janvier et une réponse est attendue ce printemps. La directrice générale mentionne que Béatrice Amyotte, chercheuse rattachée au Réseau sera présente le lendemain pour présenter les résultats de recherche du Réseau.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Martin Lebel et appuyée par M. Jérémie Pitre, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 février 2022.

REVUE DE L'ANNÉE ET BILAN DES ACTIVITÉS 2022

Madame Crawford ouvre son discours en soulignant la singularité de l'Assemblée générale annuelle de cette année. Non seulement marque-t-elle le retour aux rencontres physiques après deux années virtuelles, mais elle s'inscrit également dans le cadre du 25e anniversaire de l'APFFQ.

Le thème de cette année, "Histoire de familles", met en lumière l'implication d'environ 70 familles au sein de l'Association à divers moments. Madame Crawford met en évidence le rôle essentiel des entreprises familiales dans le secteur des fraises-framboises, une force motrice de l'agriculture au Québec.

Elle rend hommage aux bâtisseurs et souligne la place prépondérante des fraises et des framboises dans les rayons d'épicerie. Insistant sur l'importance de la relève, elle fait remarquer la présence de membres de la relève au sein du Conseil d'Administration de l'APFFQ et encourage l'implication de tous, indépendamment du modèle d'affaires.

Madame Crawford évoque les réussites de l'année écoulée, notant une augmentation significative de la couverture sur les médias sociaux, le succès du nouvel événement Festifraîches, et la mise en place du Réseau Agtech en collaboration avec d'autres associations horticoles.

Elle aborde également des défis économiques tels que l'inflation et l'accroissement de la dette agricole au Québec, soulignant la nécessité du regroupement avec d'autres associations telles que l'UPA et l'APMQ. Elle annonce le lancement de la campagne *Agriculture sous pression* par l'UPA, appelant les membres à participer au sondage en ligne.

Les défis sectoriels, notamment la hausse du salaire minimum et la main-d'œuvre étrangère, sont également abordés. Madame Crawford insiste sur l'importance de l'implication de l'Association dans le Réseau Agtech pour influencer les programmes gouvernementaux.

Elle conclut en exprimant sa gratitude envers le Conseil d'Administration pour son engagement actif et les travaux réalisés, tout en remerciant chaleureusement la permanence de l'Association pour son dévouement.

2. BILAN DE LA CHAMBRE DE COORDINATION ET MOT DU PRÉSIDENT SORTANT : LOUIS GOSSELIN

Mme Crawford invite M. Louis Gosselin, président de la Chambre de coordination, à faire un topo de l'année.

Le président et la directrice tiennent à souligner l'apport incommensurable de Louis Gosselin au sein de notre secteur. Son expérience s'est avérée d'une utilité exceptionnelle, contribuant de manière significative à notre développement. Son leadership éclairé a été un pilier essentiel, marquant positivement l'évolution de notre communauté.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Guy Pouliot et appuyée par M. Marc-André Roussel, il est unanimement résolu d'adopter le rapport des activités 2022 de la Chambre de coordination tel que présenté.

On présente la vidéo de la revue de l'année qui fut oubliée d'être projetée lors du segment précédent.

3. MOT DU PARTENAIRE PRÉSENTATEUR : RACINE PETITS FRUITS (M. Daniel Racine)

M. Daniel Racine de Racine Petits Fruits s'adresse aux participants à titre de partenaire Présentateur de l'APFFQ.

4. FINANCES DE L'APFFQ

LECTURE ET RATIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 NOVEMBRE 2022

Les états financiers sont présentés par Mme Sabrina Diez, comptable agréée à la Direction des finances de l'Union des producteurs agricoles. Elle présente les résultats et l'audit de Beauregard et Breault.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. François Blouin et appuyée par M. Louis Gosselin, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers présentés.

NOMINATION D'UN AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2022-2023

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Michel Sauriol et appuyée par M. Pierre Bourdages, il est unanimement résolu de retenir les services de la firme Beauregard et Breault pour l'examen des états financiers 2022-2023.

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023

Mme Diez présente les prévisions budgétaires 2022-2023.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Simon Plante et appuyée par M. Daniel Pouliot, il est unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires présentées.

5. MOT DU PRÉSIDENT SORTANT : DAVID LEMIRE

M. David Lemire entame son discours présidentiel en saluant d'abord le travail exceptionnel de l'équipe permanente, qui a réussi au fil des années à fédérer des partenaires grâce à la crédibilité de l'Association. Les fruits de cette crédibilité se reflètent clairement dans les revenus générés par l'Association. Un Conseil d'Administration des plus efficaces s'est également joint à cette équipe. En évoquant ses débuts dans la production, M. Lemire souligne l'impressionnant professionnalisme de ses collègues, une qualité qui se manifeste clairement dans le bilan des activités de l'Association. Cependant, sa déception réside dans l'absence de compensation pour la hausse du salaire minimum, en dépit des efforts soutenus de notre secteur au cours des dernières années. Il reconnaît toutefois la capacité de l'APFFQ à fédérer l'UPA et d'autres groupes pour acquérir un poids politique significatif. Les répercussions de la hausse du salaire minimum sur notre secteur sont désormais clairement évoquées dans les communications de l'UPA. M. Lemire rappelle que l'IMPV est un programme qui n'existait pas il y a cinq ans. Cependant, il souligne que le programme ne cible pas suffisamment les entreprises fortement touchées par la hausse des coûts de main-d'œuvre. Si nous voulons préserver nos entreprises fruitières et maraîchères, nous devrions envisager des programmes plus adaptés. Malgré les nombreux défis, de nouveaux s'ajoutant aux existants (main-d'œuvre, logement, environnement, gestion de l'eau), M. Lemire voit dans ces défis d'énormes opportunités. Il note une demande croissante pour l'achat local et des perspectives d'exportation. Il conclut en soulignant que la production fruitière demeure une option accessible pour la relève au Québec. M. Lemire exprime sa gratitude envers sa famille, ses amis et toutes les personnes impliquées dans cette aventure.

M. Michel Sauriol profite de l'occasion pour conclure le segment en adressant ses sincères félicitations au président sortant et pour le remercier de son apport inestimable pour l'Association et pour le secteur des fraises et des framboises et lui souhaite longue vie dans ses nouveaux projets.

La séance ajourne pour la pause et la directrice générale mentionne que la séance reprendra dans 20 minutes.

6. ORIENTATIONS 2023

Mme Crawford souligne que les orientations pour la prochaine année ont été abordées précédemment, mais les résume ainsi: Main-d'œuvre, compétitivité du secteur, mise en marché du nouveau format de panier de fraises, maintien des partenariats, campagnes promotionnelles et déploiement de la nouvelle image de marque Les Fraîches du Québec. Il est important de mutualiser les producteurs auprès de la marque et de véhiculer les messages-clés de notre marque auprès des consommateurs.

La directrice générale remercie les partenaires et les collaborateurs présents sur place.

La séance ajourne pour la pause et indique à l'assemblée que les travaux reprendront à 11 h 20.

7. MOT DU MINISTRE LAMONTAGNE

L'assemblée reprend avec une allocution virtuelle du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne. Le ministre met en lumière plusieurs avancées majeures pour le secteur, soulignant l'exceptionnelle position de la fraise en Amérique du Nord. Le Québec occupe la première place au Canada et la troisième en importance sur le continent.

M. Lamontagne évoque également les avancées remarquables dans la production de framboises, mettant l'accent sur les techniques de production innovantes, notamment dans le hors-sol, et la sélection de nouveaux cultivars. Il souligne la volonté d'innovation manifestée par les producteurs.

Le ministre exprime sa satisfaction quant à l'alliance de l'Association avec Taste of the North pour développer l'exportation et saisir les opportunités qui se présentent au secteur. Il manifeste la volonté d'élever le secteur des petits fruits à un niveau supérieur et salue la mise à jour de la planification sectorielle de l'APFFQ, soulignant l'engagement de l'Association à collaborer avec d'autres acteurs de l'industrie.

Il aborde également les travaux du Groupe de travail sur la compétitivité du secteur horticole qui met l'accent sur le développement d'un réseau d'expertise et d'innovation, ainsi que sur un réseau d'essais de cultivars favorisant l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des pesticides. Il mentionne l'apport de l'IMPV et du Programme de soutien aux entreprises serricoles, dont 3.8 millions de dollars de l'enveloppe budgétaire ont été attribués à des projets de production de fraises et de framboises.

M. Lamontagne aborde les enjeux de main-d'œuvre, se disant sensible à la hausse significative du coût de la main-d'œuvre. Il assure travailler étroitement avec les autres ministères concernés, notamment sur les aspects liés à l'environnement et à l'agriculture durable.

En conclusion, le ministre félicite l'ensemble du secteur pour sa mobilisation et son engagement.

Deux questions sont adressées aux ministres par la relève notamment concernant des lacunes de l'IMPV qui ne permet pas de soutenir la production de fraises sur table, soit l'avenir de la production selon ce membre et ce dernier sensibilise le ministre à considérer dans les nouveaux programmes de financements les équipements nécessaires à la production de la fraise hors-sol. Il questionne également le ministre si les nouveaux programmes tiendront compte de la taille des investissements.

La deuxième question vise à inciter la mise en place d'un salaire minimum incluant un service d'encadrement et d'accompagnement similaire au modèle de salaire minimum avec pourboire dans le secteur de la restauration. Ce nouveau salaire engloberait le logement, le transport, le véhicule, etc., et serait applicable à tous les travailleurs, tant locaux qu'étrangers, profitant de ces avantages.

8. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Jennifer Crawford fait un rappel des procédures d'élections.

Chaque région se réunit pour environ 10 à 15 minutes pour choisir ses administrateurs. Les noms des régions sont indiqués sur les murs. Il y a un total de 21 postes. Les présidents de l'APFFQ et de la CCD sont des postes à charge exclusive, mais ils doivent être élus au CA aujourd'hui.

Un changement survient cette année en fonction du nombre de producteurs qui a augmenté dans la région de Lanaudière, donc le nombre d'administrateurs

La directrice avise qu'elle a reçu des procurations pour les nominations de Pier-Luc Deschamps et de Louis Bélisle pour la région de Outaouais-Laurentides, les deux ne pouvant être présents aujourd'hui. M. Normand Olivier a aussi exprimé le souhait de renouveler son poste pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Si la région ne peut pas procéder par collégialité pour choisir leurs élus et leurs substituts ou s'il y a plus de candidatures que de sièges disponibles, nous pouvons procéder par un vote secret avec des bulletins de vote avec l'aide du secrétaire attitré.

Lorsque les administrateurs sont choisis, ils doivent venir auprès d'Éliane Lepage pour donner les résultats des élections, les noms des administrateurs et des substituts. L'annonce du nouveau conseil d'administration sera effectuée par la suite.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Ronaldo Bouchard et appuyée par M. Richard Méthot, il est unanimement résolu de proposer Jennifer Crawford comme présidente des élections et Éliane Lepage comme secrétaire des élections.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Michel Sauriol et appuyée par M. Pierre Bourdages, il est unanimement résolu de ratifier les membres du conseil d'administration suivants :

RÉGION	ADMINISTRATEURS	SUBSTITUTS
Abitibi-Témiscamingue	Normand Olivier	Poste vacant
Bas-Saint-Laurent	Martin Lebel	Ronaldo Bouchard
Chaudière-Appalaches	Richard Méthot	Alain Simard
Chaudière-Appalaches	Vincent Méthot	Patrick Therrien
Centre-du-Québec	Krystel Lampron	Elliot Lecours Tessier
Centre-du-Québec	Jean-Quentin Duval (observateur)	Sarah Côté Janelle (observateur)
Estrie	Andrée-Anne Fiset	Poste vacant
Gaspésie/Les Îles	Pierre Bourdages	Jean-François Bourdages
Lanaudière	Josiane Cormier	Simon Leblanc
Lanaudière	Hugo Bourdelais	Félix Mondor
Mauricie	Mario Buisson	Simon Parent
Outaouais-Laurentides	Michel Sauriol	Pierre-Yves Éthier
Outaouais-Laurentides	Louis Bélisle	Annie-Claude Bélisle
Outaouais-Laurentides	Pier-Luc Deschamps	Éric Chaumont
Outaouais-Laurentides	Pierre-Yves Éthier (observateur)	
Capitale-Nationale-Côte-Nord	Guy Pouliot	Israël Faucher / Philippe Vaillancourt
Capitale-Nationale-Côte-Nord	Christian Hébert	Francis Blouin
Capitale-Nationale-Côte-Nord	Simon Plante	Gabriel Gosselin (observateur)
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Nelson Paradis	Sophie Tremblay
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Poste vacant	Poste vacant
Montérégie	Marc-André Roussel	Jonathan Rainville
Montérégie	David Côté	Philippe Vernier (observateur)
Montérégie	Véronique Gadbois	Jonathan Gadbois

La directrice ajoute que plus de substituts sont prévus dans les régions où il y aurait possibilité d'avoir une nomination à titre de président puisque ce sont des tâches exclusives. Les observateurs ne représentent pas leur région, ce sont des individus qui veulent s'impliquer dans différents comités ou autres.

Le prochain CA aura lieu en mars et sera un conseil d'administration élargi.

Ajournement de l'AGA pour le dîner. La directrice générale conclut en demandant aux membres du CA de rester dans la salle pour nommer le CE afin de pouvoir l'annoncer en après-midi.

9. ALLOCUTION DE STÉPHANIE LEVASSEUR, UPA

La deuxième vice-présidente de l'Union des producteurs s'adresse à l'assemblée en effectuant un survol des actions effectuées par l'Union dans la dernière année ainsi que les priorités à venir de l'Union pour 2023.

10. ACTUALISATION DE LA MARQUE LES FRAÎCHES DU QUÉBEC ET FESTIFRAÎCHES 2023

Mme Éliane Lepage, agente communications et marketing de l'APFFQ, dévoile l'actualisation de la marque Les Fraîches du Québec. Elle rappelle que la marque avait la même image depuis sa création 2012. L'objectif de cette mise à jour était de rafraîchir l'image pour demeurer à jour et d'en profiter pour véhiculer les valeurs collectives et environnementales de la marque. Comme le panier de fraises est le véhicule principal de la marque, il était important d'accorder une importance particulière à celui-ci. Elle dévoile le nouveau panier et ses nouvelles couleurs.

Elle enchaîne avec Festifraîches, qui en sera à sa deuxième édition. À la suite de commentaires des producteurs participants et d'autres producteurs, la formule a été mise à jour pour accommoder un plus large type d'entreprise. Il y aura maintenant 4 marchés vedettes qui seront au cœur de la programmation et les activités uniques. Les activités uniques se veulent de plus petites activités pour faire découvrir la production et pour inviter le grand public sur les fermes. Cette formule permettra d'avoir un cœur de programmation intéressant avec une multitude d'activités. Les dates de Festifraîches ont été déplacées une fin de semaine plus loin, soit les 18-19-20 août 2023. Une séance d'information aura lieu le 8 mars 2023 à 9 h.

11. NOUVEAU PANIER DE FRAISES (750 ML)

Mme Annie-Claude Bélisle présente le nouveau format de panier de fraises 750 ml qui a été élaboré à l'automne 2021 avec Cascades en considérant l'augmentation des coûts vécus à ce moment-là. Cette dernière ajoute qu'un an et demi plus tard, considérant la nouvelle annonce de l'augmentation du salaire minimum à venir, le panier prend tout son sens.

Les trois bannières ont fait part de leur position quant au panier : Metro va débiter la saison avec le nouveau format de panier. Sobeys débutera avec le 1 litre pour faire la transition avec le 750 ml avec les fraises d'automne. Loblaw débute également avec le panier de 1 L et a pris les renseignements en lien avec le code-barres pour le panier du 750 ml. Des remerciements sont adressés à Cascades d'avoir fourni les spécifications du panier, et ce, gratuitement permettant ainsi à l'Association d'envoyer ces informations aux autres fabricants de paniers.

Des réticences sont adressées quant à la pertinence des objectifs désirés, à la problématique de la régie de l'inventaire et surtout, la réaction du consommateur avec l'introduction de ce nouveau format. Un compte-rendu des ventes en fin de saison est demandé afin d'apporter de l'éclairage sur les objectifs atteints ou non de ce nouveau panier.

Le président précise que l'APFFQ ne s'occupe pas de mise en marché, mais doit mettre au courant tous les intervenants de la filière. Le souci de l'Association est que les inventaires de paniers soient écoulés.

Le prix influence grandement les volumes que l'on peut écouler. On doit trouver une façon d'écouler les mêmes volumes que les années antérieures dans un contexte où le pouvoir d'achat des Québécois diminue.

On stipule également que des concours sont organisés en Ontario pour valoriser les fruits et légumes produits dans la province et que des efforts pourraient être mis sur ce volet afin de mettre de l'avant la qualité exceptionnelle de nos produits et encourager la consommation de ceux-ci.

Il est aussi mentionné que les formats de contenants diffèrent même dans les fraises de serre. Le format de fraises idéal dans les épiceries demeure un enjeu.

La directrice invite les participants à aller voir Steeves Fons au kiosque de Gaspar Technologies afin de s'informer de la nouvelle fonctionnalité de traçabilité.

Pause.

12. CONFÉRENCE : L'HUMOUR EN ENTREPRISE AVEC LOUISE RICHER, FONDATRICE ET DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE L'HUMOUR

Louise Richer, fondatrice et directrice de l'École nationale de l'Humour s'adresse aux personnes présentes pour un segment portant sur l'humour en entreprise.

13. MOT DU PARTENAIRE EXPORTATEUR OFFICIEL : TASTE OF THE NORTH

M. Éric Fréchette de Taste of the North s'adresse aux participants à titre de partenaire exportateur Taste of the North.

14. QUESTIONS DIVERSES

15. MOT DE LA FIN DU PRÉSIDENT

M. Michel Sauriol, nouveau président de l'APFFQ remercie les administrateurs pour leur confiance et est heureux de pouvoir s'impliquer à nouveau à titre de président pour la prochaine année.

16. PHOTO DE FAMILLE

Les participants sont invités à rejoindre le hall d'entrée pour la photo de groupe.

17. FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

David Lemire prononce le mot de la fin et met fin à l'assemblée. Il remercie tous les participants pour leur présence aujourd'hui.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Michel Sauriol et appuyée par M. Pierre Bourdages, il est résolu de lever l'assemblée générale annuelle à 17 h 35.

Rédigé par Éliane Lepage et finalisé par Stéphanie Forcier sur visionnement de l'enregistrement de l'AGA.

Jennifer Crawford
Directrice générale

ANNEXE - LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES *(par ordre alphabétique)*

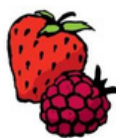
- 129 participants
- 91 producteurs

PRÉNOM	NOM	ENTREPRISE	PROFIL
Serge	Archambault	Ferme Serso	Producteur
Simon	Beauchamp	Cascades	Commanditaire
Denis	Beaudoin	La Rosée du matin	Producteur
Harold	Beaupré	Ferme Jarold Inc.	Producteur
Annie-Claude	Bélisle	2759-8044 QC Inc.	Producteur
Louis-Philippe	Bélisle	2759-8044 QC Inc.	Producteur
Réjean	Bélisle	2759-8044 QC Inc.	Producteur
Martin	Bilodeau	Fraisière Bellevue	Producteur
Véronique	Binet	Fraisière Bellevue	Producteur
Valérie	Bisson	Potager Therrien Inc.	Producteur
François	Blouin	Ferme François Blouin Inc.	Producteur
Fernando	Borja Torres	FERME	Intervenant
Ronaldo	Bouchard	Fraisière du Nord Est Inc.	Producteur
Joey	Boudreault	Agriplant	Commanditaire
Pierre	Bourdages	Ferme Bourdages Tradition Inc.	Producteur
Océanne	Brochu	Potager yvanhoé	Producteur
Yvanhoe	Brochu	Potager yvanhoé	Producteur
Sébastien	Brossard	Consultant	Intervenant
Mario	Buisson	Fraisière Buisson	Producteur
André	Carrier	André Carrier	Intervenant
Sophie	Caussignac	Ferme Serso	Producteur
Kristel	Charbonneau	FraiseBec Inc.	Producteur
Éric	Chaumont	Éric et Mario Chaumont inc.	Producteur
Nathalie	Cloutier		Observatrice
Martin	Coderre	Sacs Industriels Inc.	Commanditaire
Josiane	Cormier	Ferme Cormier	Producteur
Françoise	Cossette	Les Boisson du Roy	Producteur
David	Côté	Maraicher Andre Côté	Producteur
Chantal	Couture	Fraisière Couture	Producteur
Jennifer	Crawford	APFFQ	APFFQ
Fatoumata	Dembélé	Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	Intervenant
Chantal	Demers	Au Pays des Petits Fruits	Producteur
Réjean	Demers	Productions Demers	Producteur
Olivier	Demers-Dubé	Zone Agtech	Intervenant
Carolyn	Dion	Ferme Jarold Inc.	Producteur
Manon	Dore	Sacs Industriels Inc.	Commanditaire

PRÉNOM	NOM	ENTREPRISE	PROFIL
Roseline	Drolet	Fraisière Roseline Drolet	Producteur
Jean-Sébastien	Dugré	Pépinière A. Massé	Producteur
Nicolas	Dupuis	Fraisière Faucher Inc.	Producteur
Jean-Quentin	Duval	Jardin des Buttes S.E.N.C.	Producteur
Gabriel	Éthier	Au Pays des Petits Fruits	Producteur
Pierre-Yves	Éthier	Au Pays des Petits Fruits	Producteur
Antoine	Faucher	Fraisière Faucher Inc.	Producteur
Israël	Faucher	Fraisière Faucher Inc.	Producteur
Andrée-Anne	Fisette	Ferme St-Elie	Producteur
Steeves	Fons	Gaspar	Commanditaire
Amélie	Fortier	APFFQ	APFFQ
Eric	Frechette	Les Fruits et Légumes Éric Frechette Inc.	Commanditaire
Jonathan	Gadbois	Ferme Gadbois	Producteur
Véronique	Gadbois	Ferme Gadbois	Producteur
Shany	Gagnon	Les fermes Pommix senc	Producteur
Normand	Gauthier	Les Boisson du Roy	Producteur
Laura	Genest	Ferme Genest	Producteur
Sara	Giard	Les Fruits et Légumes Éric Frechette Inc.	Commanditaire
Gabriel	Gosselin	Fraises François Gosselin	Producteur
Lise	Gosselin	Francois et Lise Méthot Inc.	Producteur
Andréane	Gravel	Productions Demers	Producteur
Christian	Hébert	Domaine Hébert	Producteur
Francine	Héroux	Ferme horticole Gagnon	Producteur
Marc-André	Isabelle	PLTQ	Producteur
Louis-Marie	Jutras	Les Cultures de chez nous	Producteur
Mélanie	Labrecque	Fraisière Michel Perreault	Producteur
Frédérik	Laforge	Production Lareault Inc.	Commanditaire
Krystel	Lampron	Ferme le Pré Gourmand	Producteur
Carl-André	Lauzon	Les fermes Pommix senc	Producteur
Martin	Lebel	Fraisière Lebel Inc.	Producteur
Simon	Leblanc	Ferme JL Leblanc inc.	Producteur
Eliot	Lecours Tessier	La Ricardière Inc.	Producteur
Marie-Hélène	Ledoux	APFFQ	APFFQ
Jacques	Leduc	Cascades	Commanditaire
Valérie	Lemelin	Fraisière Lemelin	Producteur
David	Lemire	Ferme horticole Gagnon	Producteur
Maïka	Lemire	Ferme horticole Gagnon	Producteur
Raphael	Lemire	Ferme horticole Gagnon	Producteur
Éliane	Lepage	APFFQ	APFFQ
Anne	Levesque	Fraisière du Nord Est Inc.	Producteur

PRÉNOM	NOM	ENTREPRISE	PROFIL
Daphné	Mailhot	Ferme d'Hiver	Producteur
Michel	Malo	Fraisière Couture	Producteur
Lucie	Marcoux	La Rosée du matin	Producteur
Andrée	Martel	Ferme Nelson Paradis Inc.	Producteur
Justine	Massé	Pépinière A. Massé	Producteur
William	Massicotte	Les Boisson du Roy	Producteur
Richard	Méthot	La Ferme à Frédérique	Producteur
Vincent	Méthot	Francois et Lise Méthot Inc.	Producteur
Janie	Millette	Plant Products	Commanditaire
Félix	Mondor	Bleuetière Point du jour	Producteur
Caroline	Morneau	La Terre de chez nous	Intervenant
Sylvain	Morneau	Sacs Industriels Inc.	Commanditaire
Julie	Nadeau	Ferme Mario Nadeau	Producteur
Mario	Nadeau	Fruitière Mario Nadeau	Producteur
Nelson	Paradis	Ferme Nelson Paradis Inc.	Producteur
Simon	Parent	Novafruit	Producteur
Guillaume	Pepin	LES PANIERS P&P INC	Commanditaire
Janie	Pepin	LES PANIERS P&P INC	Commanditaire
Jean-Simon	Pepin	LES PANIERS P&P INC	Commanditaire
Mathieu	Pepin	LES PANIERS P&P INC	Commanditaire
Dave	Perreault	Fraisière Michel Perreault	Producteur
Sophie	Perreault	AQDFL	Intervenant
Annie	Perrier	Racine Petits Fruits	Commanditaire
Jérémie	Pitre	Les Entreprises Pitre Inc	Producteur
Jonathan	Pitre	Les Entreprises Pitre Inc	Producteur
Jérôme	Plante	Ferme Léonce Plante SENC	Producteur
Simon	Plante	Polyculture Plante 1987 inc.	Producteur
Daniel	Pouliot	Onésime Pouliot Petits Fruits	Producteur
Guy	Pouliot	Ferme Onésime Pouliot	Producteur
Sabrina	Pouliot	Onésime Pouliot Rubus	Producteur
Daniel	Racine	Racine Petits Fruits	Commanditaire
Marc	Renaud	Domaine Mont Vézeau (2020) SENC	Producteur
Kashif	Riaz	Ferme d'Hiver	Producteur
Marie-Claude	Rioux	MAPAQ	Intervenant
Marjorie	Robinson	Plant Products	Commanditaire
Marc-André	Roussel	Fraisière ROUGI et fils Inc.	Producteur
Josée	Roy	TALFOR	Intervenant
Michel	Sauriol	Ferme Sauriol	Producteur
Jasmine	Sauvé	UPA	Intervenant
Christine	Séguin	Cascades	Commanditaire
Alain	Simard	Ferme Genest	Producteur

PRÉNOM	NOM	ENTREPRISE	PROFIL
Réjean	Ste-Marie	Dubois Agrinovation	Commanditaire
Martin	St-Laurent	Les Fruits et Légumes Éric Frechette Inc.	Commanditaire
Claude	Talbot	TALFOR	Intervenant
Stéphanie	Tellier	MAPAQ	Intervenant
Colette	Therrien	Potager Therrien INC	Producteur
Michel	Therrien	Potager Therrien INC	Producteur
Patrick	Therrien	Potager Therrien Inc.	Producteur
Claude	Vaillancourt	Ferme Vaillancourt et Fils Inc.	Producteur
Philippe	Vaillancourt	Ferme Maurice et Philippe Vaillancourt inc.	Producteur
Rosaire	Vaillancourt	Ferme Vaillancourt et Fils Inc.	Producteur
Philippe	Vernier	Ferme Benoît Vernier Inc.	Producteur
Louise	Villeneuve	Ferme la Cueilie	Producteur



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN D U PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

ET ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

Résultats et évolution de l'actif net	1
Bilan	2
Flux de trésorerie	3
Notes complémentaires	4
Renseignements complémentaires	10

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023
(Non audité)**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
PRODUITS (Annexe A)		
Contributions annuelles variables des producteurs	264 996	235 703
Contributions annuelles fixes des producteurs	136 486	127 992
Contributions du secteur	373 230	213 041
Commandites	205 732	208 676
Promotion	23 302	42 146
Autres	104 478	79 431
	<u>1 108 224</u>	<u>906 989</u>
CHARGES (Annexe A)		
Salaires - professionnels et secrétariat	265 046	199 190
Services professionnels	84 389	84 431
Recherches (note 3)	349 301	210 395
Déplacements des professionnels	9 995	3 295
Per diem et déplacements des administrateurs	12 457	10 328 15
Frais de comptabilité	16 799	102 10
Location de salles et forfait	32 107	507 10
Loyer	13 697	826
Papeterie et frais de bureau	6 761	6 423
Frais d'informatique	10 492	10 800 1
Télécommunications	1 961	672
Assurances, taxes et permis	1 438	1 220
Cotisations et réseautage	11 106	9 000
Publicité et promotion	76 033	86 551 2
Mauvaises créances (recouvrées)	7 782	305
Frais bancaires et intérêts	7 812	7 408
Amortissement - immobilisations corporelles	1 522	1 602
Amortissement - actifs incorporels	38 468	30 468
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B	176 617	216 666
	<u>1 123 783</u>	<u>918 189</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(15 559)	(11 200)
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>288 037</u>	<u>299 237</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u><u>272 478</u></u>	<u><u>288 037</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**
BILAN
30 NOVEMBRE 2023
(Non audité)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	322 856	535 351
Débiteurs (note 4)	304 515	305 511
Stocks	25 773	17 571
Frais imputables au prochain exercice	4 395	4 580
	<u>657 539</u>	<u>863 013</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	2 254	2 150
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>32 000</u>	<u>52 738</u>
	<u><u>691 793</u></u>	<u><u>917 901</u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	212 247	165 887
PROVISION POUR PRESTATIONS FUTURES	5 835	12 007
APPORTS REPORTÉS (note 8)	40677	259 060
PRODUITS REPORTÉS	160 556	152 910
DETTE À LONG TERME (note 9)		<u>40 000</u>
	<u>419 315</u>	<u>629 864</u>
ACTIF NET	<u>272 478</u>	<u>288 037</u>
	<u><u>691 793</u></u>	<u><u>917 901</u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Administrateurs

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2023
(Non audité)**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(15 559)	(11 200)
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 522	1 602
Amortissement - actifs incorporels	38 468	30 468
Écart entre la charge pour prestations futures et les prestations versées	<u>(6 172)</u>	<u>3 218</u>
	<u>18 259</u>	<u>24 088</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	996	13 981
Débiteurs	(8 202)	(5 543)
Stocks	185	6 282
Frais imputables au prochain exercice	46 360	62 044
Créditeurs	(218 383)	230 213
Apports reportés	7 646	7 281
Produits reportés	<u>(171 398)</u>	<u>314 258</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(153 139)</u>	<u>338 346</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	(1 626)	(1 799)
Achat d'actifs incorporels	<u>(17 730)</u>	<u>(22 270)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(19 356)</u>	<u>(24 069)</u>
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(40 000)</u>	<u> </u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(40 000)</u>	<u> </u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(212 495)</u>	<u>314 277</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>535 351</u>	<u>221 074</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>322 856</u>	<u>535 351</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2023
(Non audité)**

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec est constituée selon la Loi des syndicats professionnels du Québec. Elle a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée des impôts sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'il sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions sont comptabilisés dans l'exercice auquel elles se rapportent et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Les produits des commandites et promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Régime de retraite

L'Association participe à un régime interentreprises hybride pour le bénéfice de ses employés, dont un volet est contributif à cotisations définies et un volet est non contributif à prestations définies. Comme l'Association ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, elle applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Produits reportés

Ces produits reportés sont constitués de montant qui seront utilisés pour l'achat de licence pour l'utilisation du logiciel de gestion durant une période minimale de 5 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2023
(Non audité)**

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Provision pour prestations futures

Lors du départ à la retraite de ses employés, l'Association paie les congés de maladie accumulés par ces derniers. La provision pour prestations futures est calculée par la direction en fonction des congés de maladie accumulés, du salaire et de la durée de vie active des salariés. Le régime n'est pas capitalisé.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

3- VENTILATION DES CHARGES DE RECHERCHE

	Salaires et charges sociales	Services profession- nels	Total 2023	Total 2022
			\$	\$
Recherches diverses	4 115	3 591	7 706	27 983
Réseau - Essais de variétés		14 000	14 000	7 000
Recherche PAD		<u>327 595</u>	<u>327 595</u>	<u>175 412</u>
	<u>4 115</u>	<u>3 45 186</u>	<u>349 301</u>	<u>210 395</u>

4- DÉBITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Contributions annuelles variables des producteurs	246 330	207 976
Contributions annuelles fixes des producteurs	14 866	14 449
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	36 976	65 038
Taxes à la consommation		14 265
Autres	<u>33 530</u>	<u>23 169</u>
	331 693	324 907
Provision pour créances douteuses	<u>27 178</u>	<u>19 396</u>
	<u>304 515</u>	<u>305 511</u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2023
(Non audité)**

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable 2023	Valeur comptable 2022
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	11 127	8 873	2 254	2 150

6- ACTIFS INCORPORELS

	2023	2022
	\$	\$
Logiciel de gestion	32 000	52 738

7- CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	144 255	119 419
Administrateurs	1 273	295
L'UPA	62 052	46 173
Taxes à la consommation	4 667	
	<u>212 247</u>	<u>165 887</u>

8- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels sont constitués d'une subvention ayant servi à l'acquisition du logiciel de gestion. Les variations sont :

	\$	\$	2023 \$	2022 \$
	Actifs incorporels	Recherche PAD	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	21 924	237 136	259 060	28 847
Apports reçus	25 800	129 048	154 848	437 657
Produits constatés dans l'exercice	(21 084)	(352 147)	(373 231)	(207 444)
Solde à la fin	<u>26 640</u>	<u>14 037</u>	<u>40 677</u>	<u>259 060</u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2023
(Non audité)**

9- DETTE À LONG TERME

Prêt d'une valeur nominale de 60 000 \$, sans intérêts, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Une aide gouvernementale de 20 000 \$ a été comptabilisée car le prêt a été remboursé avant le 19 janvier 2024.

<u>2023</u>	<u>2022</u>
\$	\$
	40 000

10- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Association est apparentée à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec du fait qu'elle exerce une influence notable par sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration de la Chambre de coordination. Au cours de l'exercice, l'Association a contribué pour un montant de 176 617 \$ (216 666 \$ en 2022) afin de soutenir les activités de promotion et d'administration de la Chambre de coordination.

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

11- OPÉRATIONS AVEC UN ORGANISME AFFILIÉ

L'Association est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les opérations avec l'UPA sont les suivantes :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Services professionnels, salaires, loyer et déplacements	360 332	310 088

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

12- ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par contrat pour le maintien du logiciel de gestion pour un montant de 41 990 \$ annuellement.

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses crédateurs.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2023
(Non audité)**

14- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par ses débiteurs car elle consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

15- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023
(Non audité)

ANNEXE A - RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	Activités généralistes	Conseil administra- tion et exécutif	Assemblée générale annuelle	Perception des con- tributions	Promotion	Résemi- essais variétés	Recherches diverses	Journées provinciales	Logiciel de gestion	Recherche PAD	Agent de développe- ment	Chambre de coopération du secteur des fraises et framboises du Québec	2022	2023	Budget 2023	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
PRODUITS																
Contributions annuelles variables des producteurs	22 910					14 000	7 706				43 763	176 617	235 703	264 996	200 000	
Contributions annuelles fixes des producteurs	89 014	10 726	27 873	8 873					21 083	352 147			136 486	136 486	160 000	
Contributions du secteur	71 325				134 407								373 230	373 230	196 173	
Commandites					23 302								205 732	205 732	195 000	
Promotion								9 845	44 217				42 146	42 146	45 000	
Autres	46 361		4 055										104 478	104 478	70 000	
	229 610	10 726	31 928	8 873	157 709	14 000	7 706	9 845	65 300	352 147	43 763	176 617	1 108 224	1 108 224	866 173	
CHARGES																
Salaires - professionnels et secrétariat	209 531			7 875	3 977						43 763		265 046	265 046	213 133	
Services professionnels	25 782		6 539	236	5 983		7 706	932	44 937	327 955			84 389	84 431	66 000	
Recherche													349 301	210 393	162 000	
Déplacements des professionnels	8 519	154	664		658			719					9 995	3 295	3 300	
Per diems et déplacements des administrateurs	3 077	7 447	1 214										12 487	10 328	10 500	
Frais de comptabilité	16 799												16 799	15 102	15 500	
Frais de comptabilité	132							6 152					32 107	10 507	25 000	
Location de salles et forfait	13 697		20 587		1 626								13 697	10 826	11 000	
Loyer	4 293		547	760	1 111								6 761	6 423	6 500	
Papeterie et frais de bureau	8 209	513			1 259				350				10 492	10 800	11 000	
Frais d'informatic	1 934												1 961	1 672	2 000	
Assurances, taxes et permis	1 368												1 438	1 220	1 200	
Constitutions et réseautage	11 106				1 200								11 106	9 000	12 000	
Publicité et promotion	5												76 033	86 531	260 000	
Mauvaises créances (recouvrées)	7 782		1 100		0 610								7 782	2 305	2 500	
Frais bancaires et intérêts	166								7 646				7 812	7 408	7 400	
Amortissement - immobilisations corporelles	1 522								38 468				1 522	1 602		
Amortissement - actifs incorporels													38 468	30 468	37 500	
Contribution à la Chambre de coopération du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B												176 617	176 617	176 617		
	313 802	10 726	31 928	8 873	89 569	14 000	7 706	7 803	91 401	327 955	43 763	176 617	1 123 783	918 189	846 533	
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(84 192)				68 140			2 042	(26 101)	24 552			(11 200)	(15 559)	19 640	

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2023
(Non audité)**

**ANNEXE B - CONTRIBUTION À LA CHAMBRE DE COORDINATION DU SECTEUR DES FRAISES ET
FRAMBOISES DU QUÉBEC**

			<u>2023</u>	<u>2022</u>
	Total des charges de promotion	Portion assumée par APFFQ	Portion assumée par CCSFFQ	Portion assumée par CCSFFQ
	\$	\$	\$	\$
Promotion				
Salaires - professionnels et secrétariat	10 404	3 641	6 763	17 131
Services professionnels	17 095	5 983	11 112	15 023
Déplacements des professionnels	284	99	185	1 015
Per diem et déplacements des administrateurs	1 595 7	559	1 036	119
Location de salles et forfait	498 3	2 624	4 874	12 839
Papeterie et frais de bureau	589	1 256	2 333	2 146
Frais d'informatique	4 058	1 420	2 638	4 813
Cotisations et réseautage				538
Publicité et promotion	<u>211 389</u>	<u>73 987</u>	<u>137 402</u>	<u>151 971</u>
	<u>255 912</u>	<u>89 569</u>	<u>166 343</u>	205 595
Activités générales			<u>10 274</u>	<u>11 071</u>
			<u>176 617</u>	<u>216 666</u>



Association des producteurs de
fraises et framboises du Québec

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ

- | | |
|----------|---|
| Annexe 1 | Statistiques Web et réseaux sociaux |
| Annexe 2 | Bilan des prix de saison des fraises et framboises
(extrait du rapport Info-Marchés) |
| Annexe 3 | Prix autocueillette fraises |
| Annexe 4 | Prix autocueillette framboises |
| Annexe 5 | Prix kiosque fraises |
| Annexe 6 | Prix kiosque framboises |

RECHERCHE

- | | |
|-----------|--|
| Annexe 7 | Priorités de recherche |
| Annexe 8 | Essais de variétés de fraisiers (CIEL) |
| Annexe 9 | Canadian Berry Trial update to Industry Report |
| Annexe 10 | Rapport d'activités PFLC |

ANNEXE 1 - STATISTIQUES WEB

Site web : nombre de sessions

Année	Nombre de sessions
2021	348k
2022	296k
2023	273K

*Une session représente la période durant laquelle un utilisateur est actif sur le site Web

Le nombre de sessions est de retour au taux pré pandémie (-7,77 %). Nous restons tout de même supérieurs à 2019 (262 k), ce qui démontre que notre site Web demeure une bonne source d'information pour les gens désireux de se procurer des fraises et des framboises de manière locale.

Statistiques générales par section

Section du site Web	2021	2022	2023
Répertoire autocueillette	387 258	235 634	231 966
Recettes	61 275	89 238	88 212
Page d'accueil	58 828	43 314	32 067
Section cueillette dans le blogue	38 997	16 484	5 490
Section sur les fraises	34 656	32 281	26 833
Concours	16 546	16 784	NA
Section sur les framboises	14 921	12 601	11 014

Le répertoire des fermes demeure la section **la plus populaire** de notre site Web. C'est par cette section que les consommateurs découvrent les producteurs les plus près de chez eux : il est important de tenir à jour votre fiche ! Une section recherche sera d'ailleurs ajoutée en 2024 afin de permettre une meilleure utilisation de cet outil.



La section Recettes reste très visitée malgré une légère diminution. Il s'agit d'une des sections où nous ajoutons le plus de contenu afin de suivre les tendances et offrir le plus de choix possible. C'est une section très active qui permet de faire rayonner plusieurs de nos partenariats. En plus d'inspirer les gens, elle permet d'attirer du trafic vers notre site Web.

Top 10 des fiches de fermes les plus visitées en 2023

Entreprise	Pages vues
Verger de la Savane	4 399
Ferme Marineau	3 485
Le Maraîcher André Côté	3 074
Verger Denis Charbonneau	3 053
Ferme Paul Benoit	2 876
Ferme Forget	2 793
Les Jardins Deslauriers	2 627
Ferme fruitière Sévigny	2 081
Beauregard autocueillette	2 069
FraiseBec	1 971

Données démographiques des visiteurs

Qui consulte notre site Web ?

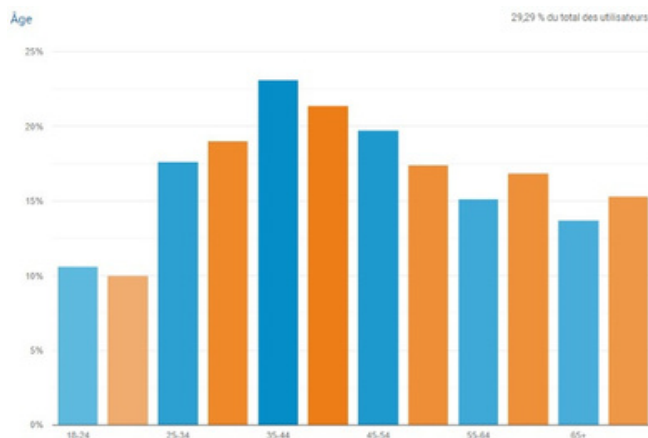


Si l'on trace le portrait de la personne typique qui consulte notre site Web, il s'agit de la jeune mère de famille (entre 25 et 45 ans) qui est à la recherche d'activités à faire avec sa famille en nature. Elle aime aussi visiter notre site Web pour y trouver des recettes faciles et réalisables en moins de 30 minutes. De façon générale, elle s'intéresse au bien-être, au jardinage et à la nature.

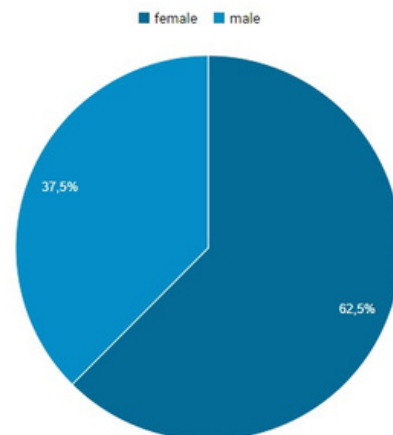
Elle consulte notre site Web principalement sur son cellulaire.

Âge moyen des consommateurs

2022 2023



Sexe des consommateurs



Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux

Réseau social	2022	2023
Facebook	27 800	29 400 (+7,41%)
Instagram	9 650	10 690 (+10,78%)
LinkedIn	220	457 (+107,73%)

Notre public cible se trouve principalement sur Facebook, où nos publications bénéficient de la plus grande visibilité et génèrent le plus d'interactions. Nous constatons tout de même une croissance rapide du nombre d'abonnés sur la page Instagram Les Fraîches du Québec chaque année, indiquant un potentiel de développement de la communication envers les consommateurs présents sur cette plateforme. Notre page LinkedIn est principalement utilisée pour partager des informations sur l'actualité et la recherche.

Le résultat des concours sur les réseaux sociaux

Les Fraîches du Québec
Publié par Amélie Fortier · 14 septembre

CONCOURS : À GO, ON CONSERVE!

Qu'est-ce qu'on fait lorsqu'on a envie de conserver le meilleur de l'été? On le conserve! Ça tombe bien puisque c'est l'ABONDANCE actuellement dans les champs de FRAISES. Pour célébrer cette saison gourmande, nous vous lançons le défi de mettre de l'avant vos talents de confiturier et confiturière.

Rien ne peut rivaliser avec la douceur sucrée et le parfum envoûtant d'une confiture aux fraises préparée avec amour.
R-I-E-N!

👉 Pour participer, il vous suffit d'ajouter votre photo de confiture aux fraises maison directement dans la section des commentaires.

La plus belle confiture, celle qui enchante nos yeux et les papilles de vos proches, aura la chance de remporter un superbe prix offert par Les Fraîches du Québec :

- Un exemplaire du livre "Ah, les fraises et les framboises!" 📖
- Une équeuteuse 🍷
- Trois fondues Chocolats Favoris 🍫
- Un sac réutilisable Aliments du Québec 🛍️

Tentez votre chance en nous montrant vos p'tits pots! Le concours se termine le 1er octobre.
(Comme le dit l'adage: Dans les petits pots, les meilleures confitures! 🍓)



Concours À GO, on conserve !
Portée totale : 9 938 vues
Interactions : 185 mentions j'aime, 105 commentaires et 39 partages

Les Fraîches du Québec
Publié par Amélie Fortier · 7 août

Concours Vive les fraises du Québec!

Pour souligner la deuxième édition de Festifraîches qui aura lieu les 18-19-20 août prochains, on vous propose un concours gourmand en collaboration avec IGA 🍓

Courez la chance de gagner :

- 🛒 Une carte-cadeau IGA de 1000\$
- 🛒 Une des deux cartes-cadeaux IGA de 500\$

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire d'inscription au <https://festifraiches.com/concours/>. Augmentez vos chances en vous abonnant à notre page et à celle de IGA. Le concours se termine le 21 août.

Bonne chance! Et n'oubliez pas de partager le concours auprès de vos amis. 🍓

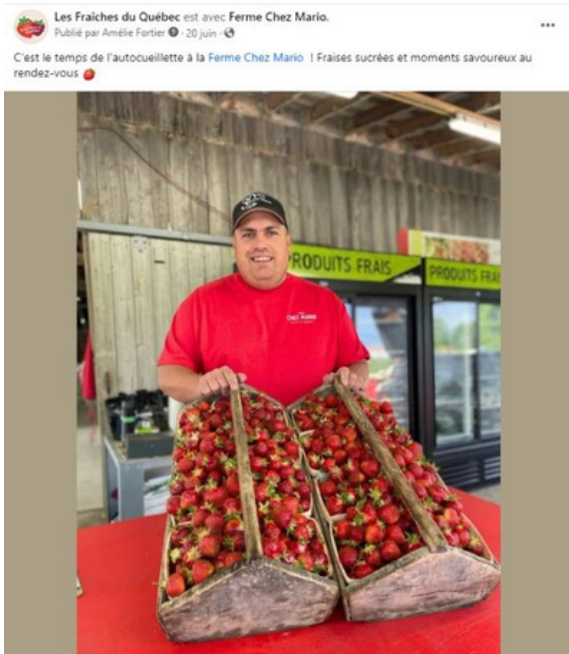


FESTIFRAICHES.COM
Concours - Festifraiches
Participez à notre grand concours pour gagner jusqu'à 1000\$ d'épicerie!

S'inscrire

Concours Vive les fraises du Québec
Portée totale : 26 817 vues
Interactions : 400 mentions j'aime, 156 commentaires et 54 partages

Meilleures publications de la saison – Facebook



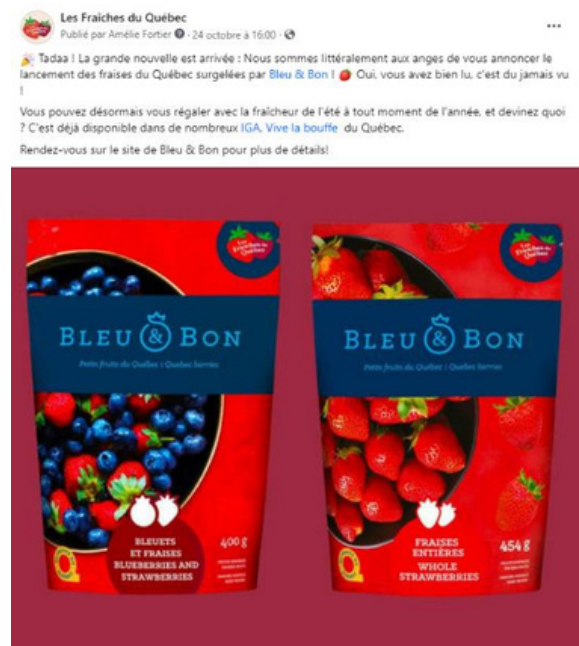
#1 Les fraises de la Ferme chez Mario
Portée totale : 598 042 vues
Interactions : 1 100 mentions j'aime, 239 commentaires et 232 partages



#2 Jour de la Terre
Portée totale : 293 452 vues
Interactions : 1 100 mentions j'aime, 238 commentaires et 381 partages

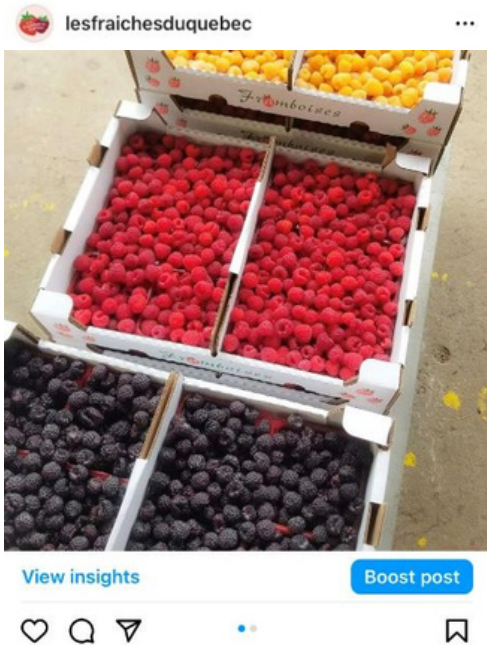


#3 Les fraises arrivent bientôt
Portée totale : 160 290 vues
Interactions : 1 100 mentions j'aime, 105 commentaires et 137 partages



#4 Les fraises surgelées Bleu & Bon
Portée totale : 89 599 vues
Interactions : 1 200 mentions j'aime, 88 commentaires

Meilleures publications de la saison - Instagram



#1 Framboises de couleur

Portée totale : 5 362 vues
Interactions : 255 mentions j'aime,
6 commentaires, 21 partages et 13
enregistrements



#2 Framboises de couleur

Portée totale : 4 215 vues
Interactions : 270 mentions j'aime,
12 commentaires, 21 partages et 13
enregistrements



#3 Début de saison

Portée totale : 3 284 vues
Interactions : 225 mentions j'aime,
9 commentaires, 9 partages et 1
enregistrement



#4 Début de saison

Portée totale : 3 426 vues
Interactions : 120 mentions j'aime,
2 commentaires, 6 partages et 3
enregistrements

Statistiques des infolettres

Tout au long de l'année 2023, nous avons envoyé 15 infolettres (320 971 e-mails envoyés) à plus de 21 900 abonnés. Les thèmes des infolettres sont principalement des recettes, des concours et l'annonce de certains événements en lien avec les fraises et framboises.



Les Fraîches du Québec

Un concours pour conserver l'été !

CONCOURS
À GO, ON CONSERVE !

PRIX À GAGNER

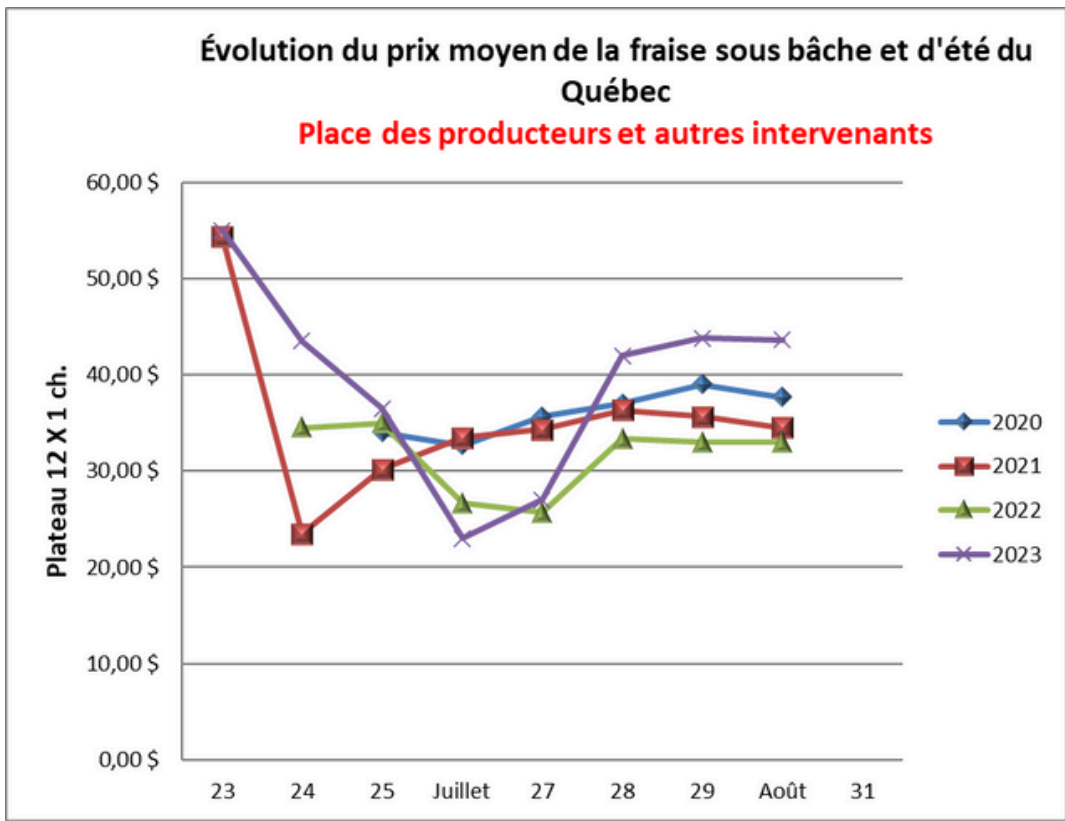
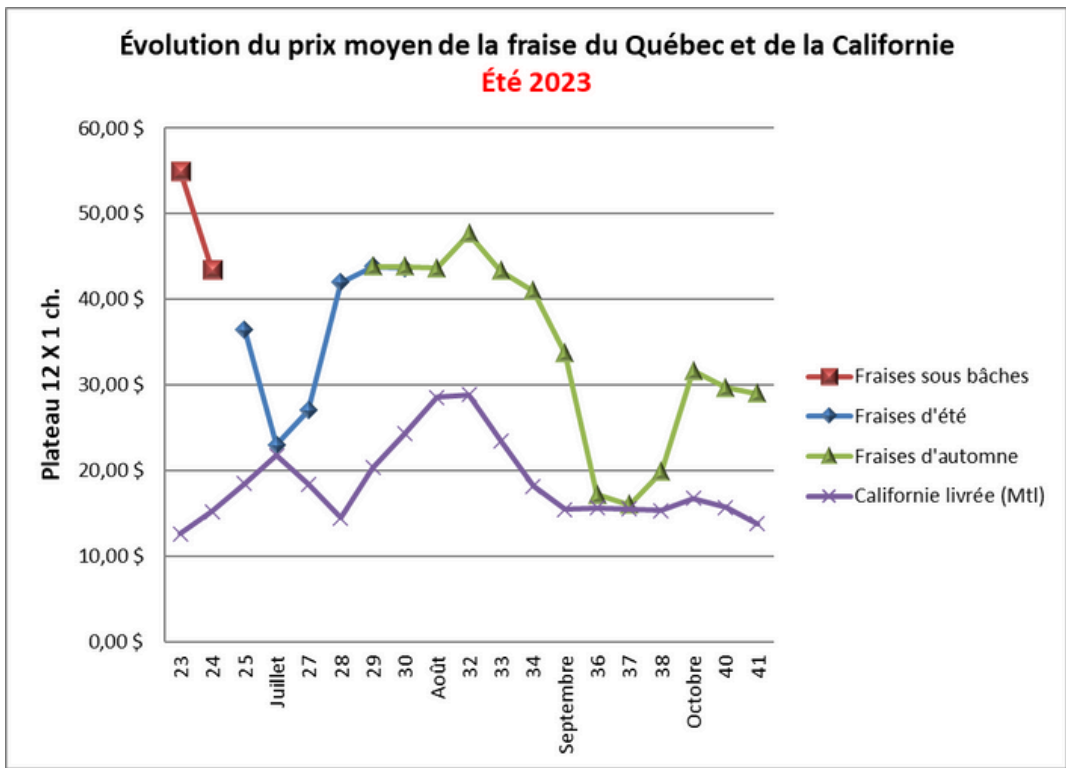
La saison des fraises d'automne du Québec bat son plein, et pour célébrer cette période gourmande, nous vous proposons un concours !

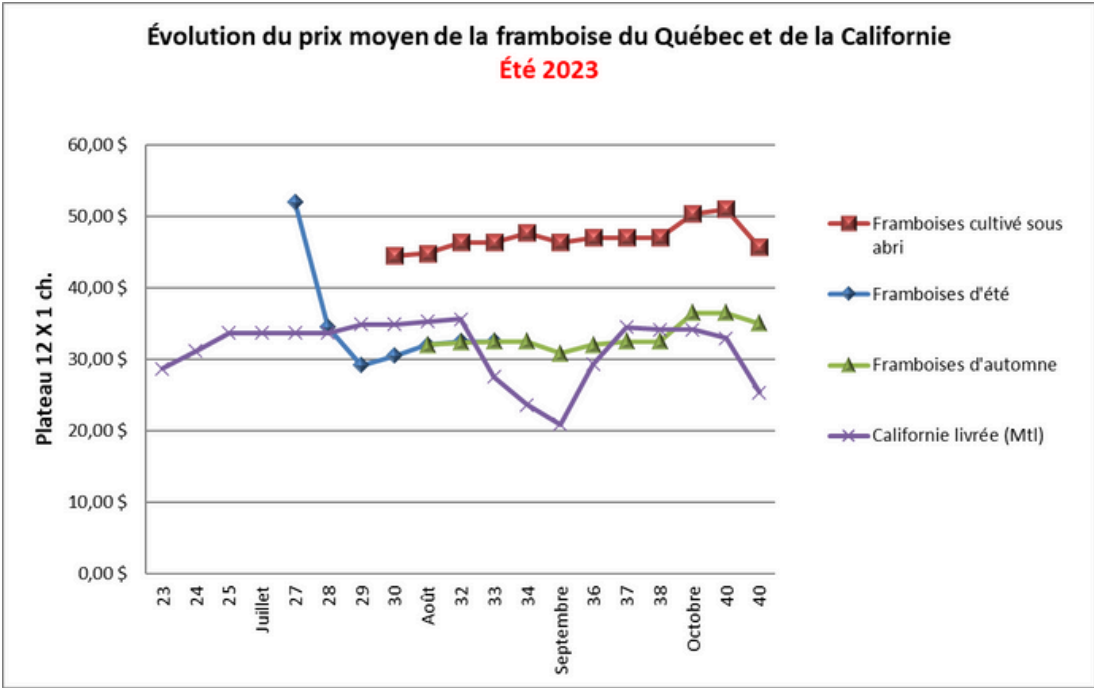
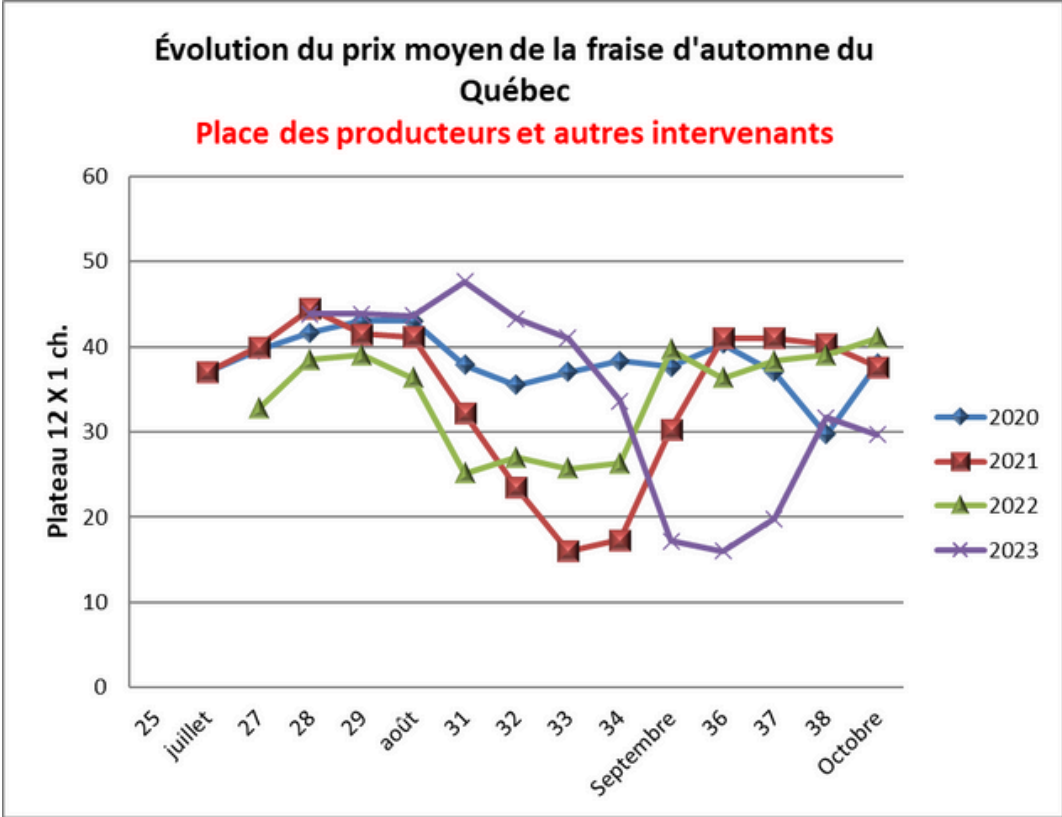
Rien n'égale la douceur sucrée et l'arôme envoûtant d'une confiture aux fraises préparée avec amour. C'est pourquoi nous vous lançons le défi ultime de mettre en avant vos talents de confituriers et de confiturières.

👉 Pour participer, c'est simple : envoyez-nous la photo de votre activité confiture aux fraises ou de vos petits pots de confiture ou commentez-la sous notre publication Facebook.

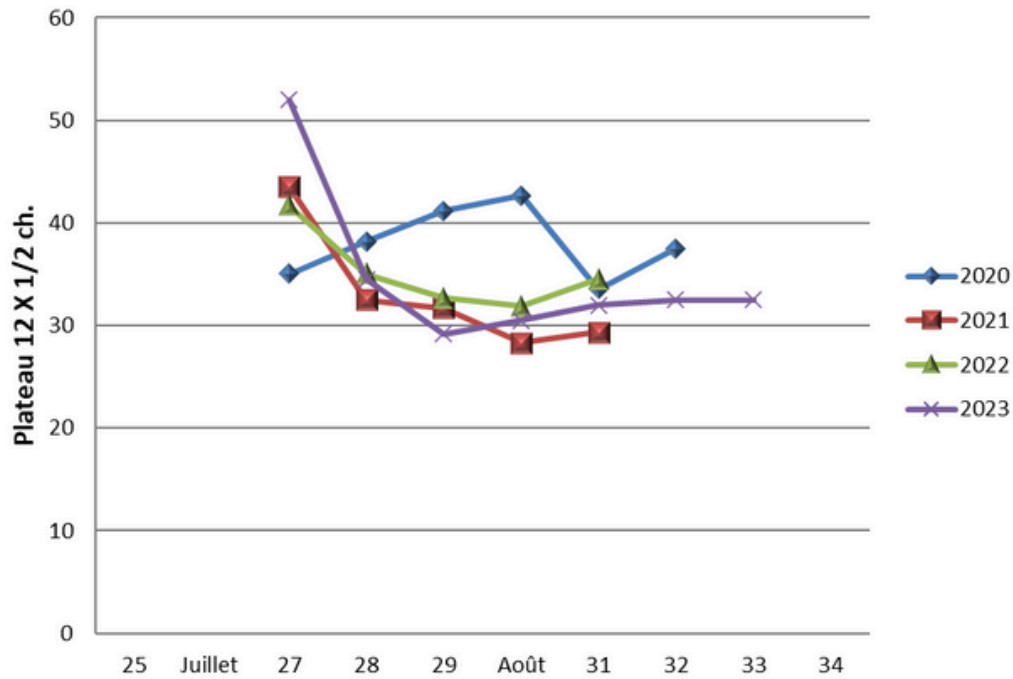
L'infolettre la plus populaire
Concours À GO, on conserve!
Nombre de clics : 740

ANNEXE 2 - BILAN DES PRIX EN SAISON DES FRAISES ET FRAMBOISES (EXTRAIT DU RAPPORT INFO-MARCHÉS)

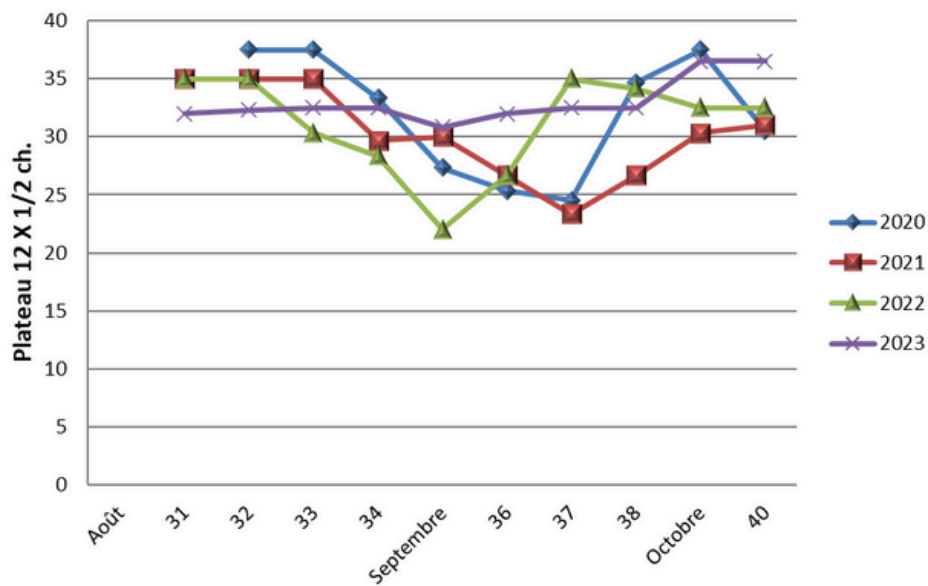




Évolution du prix moyen de la framboise d'été du Québec
Place des producteurs et autres intervenants



Évolution du prix moyen de la framboise d'automne du Québec
Place des producteurs et autres intervenants



ANNEXE 3 - PRIX AUTOCUEILLETTE FRAISES

Compilation des prix à l'autocueillette pour la fraise - Saison 2023

Prix autocueillette - fraise											
Dates	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	kg
05-juin											
08-juin											
10-juin											
12-juin											
15-juin											
17-juin											
19-juin											
22-juin	7,60 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,15 \$							6,94 \$
24-juin	7,60 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,15 \$							6,94 \$
26-juin	7,60 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,15 \$							6,94 \$
29-juin	7,60 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$					8,16 \$
01-juil	7,60 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$					8,16 \$
03-juil	7,60 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$					8,16 \$
06-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$					7,97 \$
08-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$					7,97 \$
10-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$					7,97 \$
13-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
15-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
17-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
20-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
22-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
24-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
27-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
29-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
31-juil	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
03-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
05-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
07-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	9,00 \$
10-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$		9,18 \$
12-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$		9,18 \$
14-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$		9,18 \$
17-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$		9,18 \$
19-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$		9,18 \$
21-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$		9,18 \$
24-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$			11,31 \$		8,45 \$
26-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$			11,31 \$		8,45 \$
28-août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$			11,31 \$		8,45 \$
31-août											
02-sept											
04-sept											
07-sept											
09-sept											
11-sept											
14-sept											
16-sept											
18-sept											
21-sept											
23-sept											
25-sept											
28-sept											
30-sept											

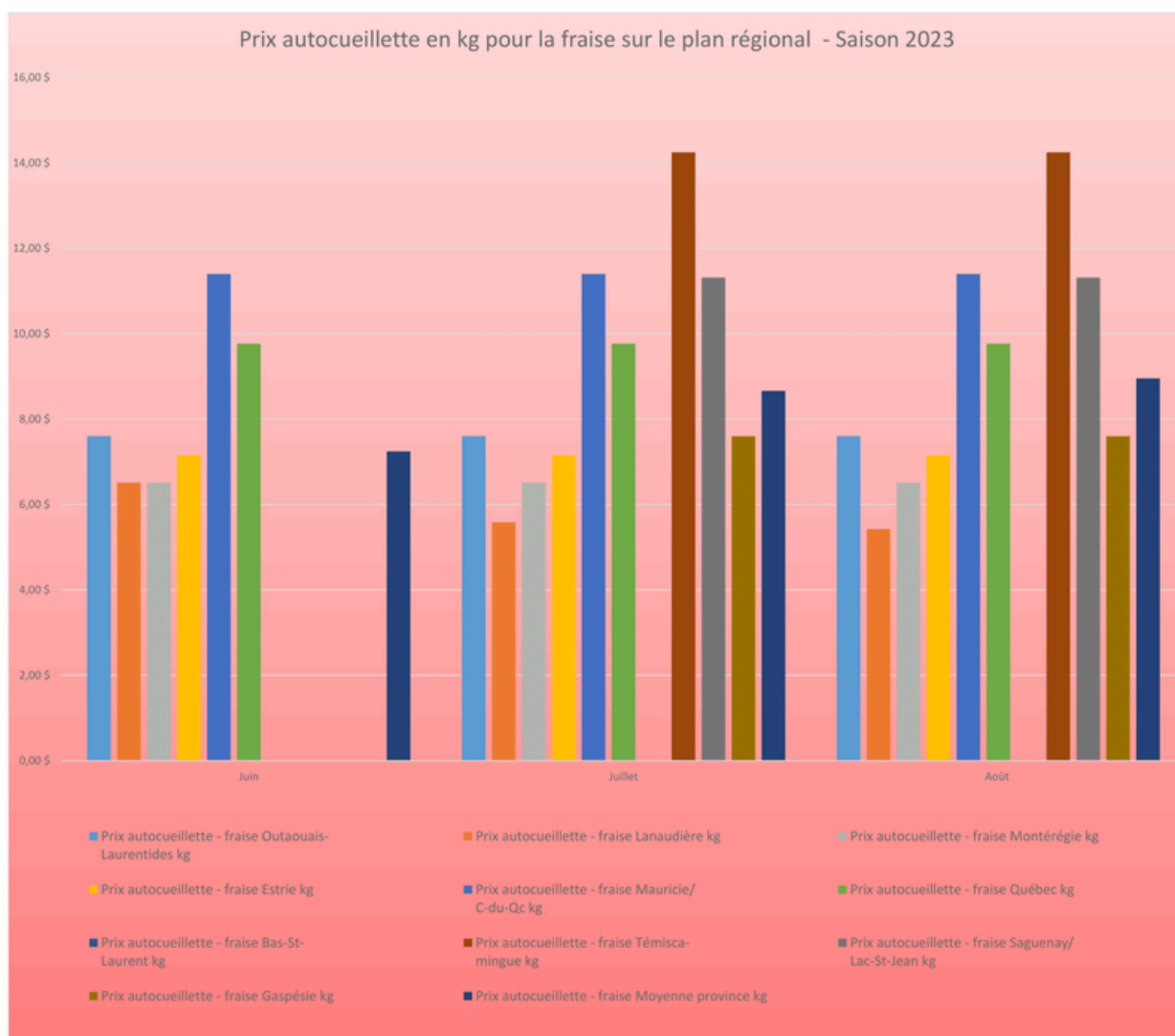
Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2023

Note: le prix à l'autocueillette est basée selon la conversion des formats offerts en litres et les prix du Témiscamingue sont pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2023

Prix autocueillette - fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	7,60 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$					7,25 \$
Juillet	7,60 \$	5,58 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	8,66 \$
Août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	8,95 \$
											8,29 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.



Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2023

Prix autocueillette - fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin	7,60 \$	6,51 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$					7,25 \$
Juillet	7,60 \$	5,58 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	8,66 \$
Août	7,60 \$	5,43 \$	6,51 \$	7,15 \$	11,40 \$	9,77 \$		14,24 \$	11,31 \$	7,60 \$	8,95 \$
											8,29 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2022

Prix autocueillette - fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin	7,76 \$	7,15 \$	6,05 \$	7,00 \$	6,60 \$	6,60 \$					6,86 \$
Juillet	8,25 \$	7,15 \$	6,05 \$	7,00 \$	6,60 \$	7,44 \$	6,51 \$		6,50 \$		6,94 \$
Août	8,18 \$	7,15 \$	6,05 \$	7,00 \$	6,60 \$	7,49 \$	6,51 \$		6,50 \$	6,60 \$	6,90 \$
											6,90 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2021

Prix autocueillette - fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin		5,43 \$	5,43 \$	5,50 \$	5,43 \$	6,60 \$					5,80 \$
Juillet	7,60 \$	5,43 \$	5,43 \$	5,50 \$	5,43 \$	6,60 \$	5,97 \$	8,73 \$	6,10 \$	6,60 \$	6,53 \$
Août	7,60 \$					6,51 \$	6,38 \$	8,73 \$	6,10 \$	6,60 \$	7,04 \$
Septembre						6,51 \$					6,51 \$
											6,47 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2020

Prix autocueillette - fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin			4,56 \$	5,00 \$							4,78 \$
Juillet	7,60 \$	4,88 \$	5,29 \$	5,00 \$	4,70 \$	5,60 \$	5,43 \$	8,32 \$	5,90 \$	6,51 \$	5,92 \$
Août				5,00 \$	7,60 \$	7,60 \$			5,90 \$	6,51 \$	6,52 \$
Septembre					7,60 \$	7,60 \$			5,90 \$	6,51 \$	6,90 \$
											6,03 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la fraise sur le plan régional - Saison 2019

Prix autocueillette - fraises											
Mois	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin	4,34 \$		3,80 \$	4,75 \$							4,30 \$
Juillet	4,84 \$	4,70 \$	3,80 \$	4,75 \$	3,80 \$	5,43 \$		7,92 \$	5,80 \$	4,88 \$	5,10 \$
Août	5,43 \$		3,80 \$	5,02 \$		5,97 \$	6,05 \$		5,80 \$	4,88 \$	5,28 \$
Septembre	5,43 \$			5,50 \$			6,05 \$		5,80 \$	4,88 \$	5,53 \$
											5,05 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Note supplémentaire: Des saisons 2019 à 2023, on observe une évolution positive et continue du prix moyen.

ANNEXE 4 - PRIX AUTOCUEILLETTE FRAMBOISES

Compilation des prix à l'autocueillette pour la framboise - Saison 2023

Prix autocueillette converti en kg - framboise											
Dates	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
29-juin				10,78 \$							10,78 \$
01-juil				10,78 \$							10,78 \$
03-juil				10,78 \$							10,78 \$
06-juil	10,86 \$			10,78 \$							10,82 \$
08-juil	10,86 \$			10,78 \$							10,82 \$
10-juil	10,86 \$			10,78 \$							10,82 \$
13-juil	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$						10,51 \$
15-juil	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$						10,51 \$
17-juil	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$						10,51 \$
20-juil	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$						10,51 \$
22-juil	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$						10,51 \$
24-juil	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$						10,51 \$
27-juil	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
29-juil	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
31-juil	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
03-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
05-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
07-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
10-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
12-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
14-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
17-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
19-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
21-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
24-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
26-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
28-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
31-août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
02-sept	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
04-sept	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
07-sept	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
09-sept	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
11-sept	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
02-oct											

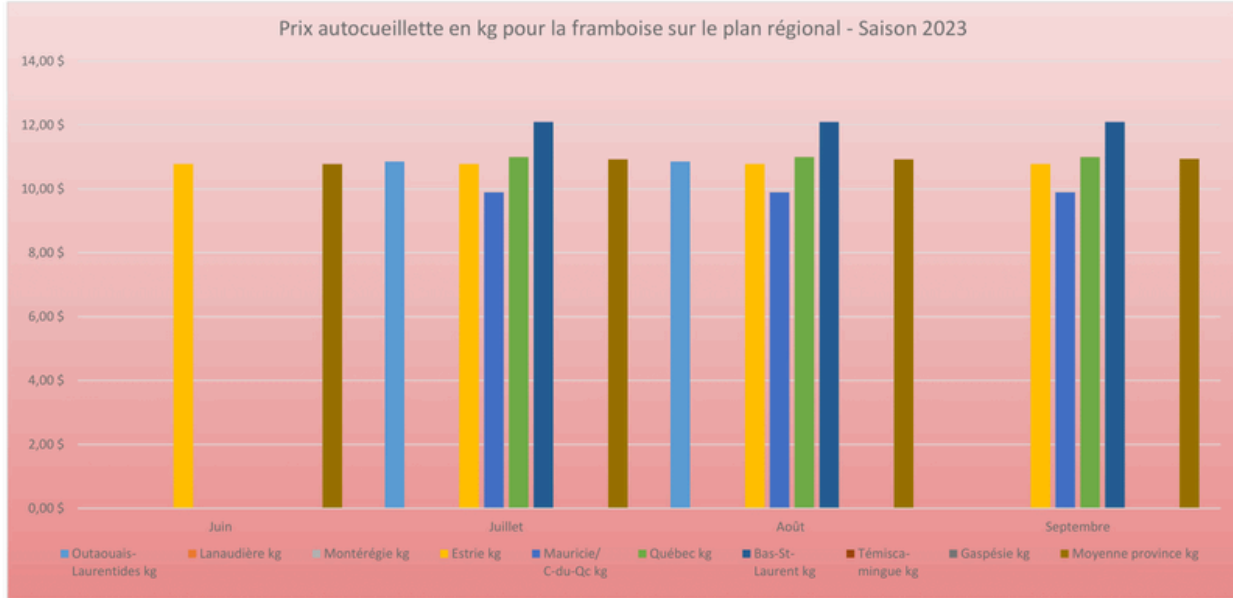
Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2023

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2023

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2023											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin				10,78 \$							10,78 \$
Juillet	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
Août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
Septembre				10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,95 \$
											10,89 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.



Sommaire de la moyenne régionale des prix au kiosque à la ferme de 2019 à 2023

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2023

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2023											
Mois	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin				10,78 \$							10,78 \$
Juillet	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
Août	10,86 \$			10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,93 \$
Septembre				10,78 \$	9,90 \$	11,00 \$	12,10 \$				10,95 \$
											10,89 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2022

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2022											
Mois	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juin			8,80 \$								8,80 \$
Juillet	9,50 \$		8,80 \$	11,00 \$	8,80 \$	13,20 \$					10,26 \$
Août	9,50 \$		8,80 \$	11,00 \$	8,80 \$	13,20 \$	12,10 \$		8,91 \$	11,00 \$	10,41 \$
Septembre				16,50 \$							16,50 \$
											11,49 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2021

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2021											
Mois	Outaouais-Laurentides kg	Lanaudière kg	Montérégie kg	Estrie kg	Mauricie/C-du-Qc kg	Québec kg	Bas-St-Laurent kg	Témiscamingue kg	Saguenay/Lac-St-Jean kg	Gaspésie kg	Moyenne province kg
Juillet	13,29 \$	8,95 \$	8,90 \$	8,47 \$	8,95 \$	9,90 \$	5,43 \$		8,47 \$		9,66 \$
Août	13,02 \$	8,95 \$	8,95 \$	8,47 \$	8,95 \$	9,90 \$	5,43 \$		8,47 \$	10,08 \$	9,15 \$
Septembre	12,21 \$	8,95 \$	9,77 \$	8,47 \$		9,90 \$	5,43 \$		8,47 \$	11,00 \$	9,38 \$
											9,40 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2020

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2020										
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	11,00 \$	11,00 \$	6,93 \$	8,25 \$	8,25 \$	13,20 \$	8,68 \$	16,61 \$	8,14 \$	9,58 \$
Août	11,00 \$	11,00 \$	6,93 \$	8,25 \$	8,25 \$	13,20 \$	8,68 \$	16,61 \$	8,14 \$	10,10 \$
Septembre					8,25 \$	13,20 \$	8,68 \$		8,14 \$	9,57 \$
										9,75 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix à l'autocueillette pour la framboise sur le plan régional - Saison 2019

Moyenne mensuelle du prix autocueillette pour les framboises sur le plan régional - Saison 2019										
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet						9,02 \$		15,84 \$		9,02 \$
Août	9,00 \$					9,35 \$		15,84 \$		12,55 \$
Septembre								15,84 \$		15,84 \$
										12,47 \$

Note: le prix de l'autocueillette au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Note supplémentaire: Le prix moyen de la saison 2023 a été plus élevé que celui de la saison 2022 durant les mois de juin, juillet et août.

ANNEXE 5 - PRIX KIOSQUE FRAISES

Compilation des prix au kiosque à la ferme pour la fraise - Saison 2023

Dates	Prix kiosque à la ferme - fraise										
	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	1 Kg	kg
05-juin											
08-juin			9,77 \$								9,77 \$
10-juin			9,77 \$								9,77 \$
12-juin			9,77 \$								9,77 \$
15-juin	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$								9,77 \$
17-juin	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$								9,77 \$
19-juin	9,77 \$	9,77 \$	9,77 \$								9,77 \$
22-juin	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$				10,62 \$
24-juin	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$				10,62 \$
26-juin	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$				10,62 \$
29-juin	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
01-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
03-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
06-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
08-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
10-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
13-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
15-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
17-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
20-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
22-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
24-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,70 \$
27-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
29-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
31-juil	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
03-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
05-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
07-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
10-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
12-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
14-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
17-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
19-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
21-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,87 \$
24-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$		8,68 \$	11,40 \$	10,49 \$
26-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$		8,68 \$	11,40 \$	10,49 \$
28-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$		8,68 \$	11,40 \$	10,49 \$
31-août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$		8,68 \$	11,40 \$	10,49 \$
02-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$		8,68 \$	11,40 \$	10,49 \$
04-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$			11,40 \$	10,72 \$
07-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$			11,40 \$	10,72 \$
09-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$			11,40 \$	10,72 \$
11-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$			11,40 \$	10,72 \$
14-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$				10,62 \$
16-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$				10,62 \$
18-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$				10,62 \$
21-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$				10,62 \$
23-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$				10,62 \$
25-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$				10,62 \$
28-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,36 \$
30-sept	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,36 \$
03-oct	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,36 \$
05-oct	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,36 \$
08-oct	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,36 \$

Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2023

Note: le prix à l'autocueillette est basée selon la conversion des formats offerts en litres et les prix du Témiscamingue sont pour de la fraise biologique.

Sommaire de la moyenne régionale des prix au kiosque à la ferme de 2019 à 2023

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2023

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	10,39 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	9,77 \$	10,12 \$
Juillet	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	10,12 \$	10,74 \$
Août	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$	14,24 \$	8,68 \$	11,40 \$	10,75 \$
Septembre	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$	12,21 \$		8,68 \$	11,40 \$	10,60 \$
Octobre	10,85 \$	9,77 \$	9,77 \$	10,58 \$	11,40 \$	9,77 \$					10,36 \$
											10,51 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2022

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	10,74 \$	10,27 \$	10,30 \$	12,15 \$	12,49 \$	9,88 \$					10,97 \$
Juillet	9,77 \$	8,26 \$	8,14 \$	11,40 \$	10,99 \$	7,60 \$	9,67 \$		8,58 \$	9,99 \$	9,38 \$
Août	8,77 \$	8,14 \$	8,14 \$	11,40 \$	10,99 \$	7,60 \$	9,60 \$		8,14 \$	9,77 \$	9,17 \$
Septembre	8,68 \$	8,14 \$	9,77 \$	8,91 \$	10,99 \$	7,60 \$	9,77 \$		8,14 \$	8,79 \$	8,98 \$
Octobre	8,68 \$	8,14 \$	10,17 \$	8,29 \$	10,99 \$	7,60 \$					8,96 \$
											9,49 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2021

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	8,14 \$	5,43 \$	8,41 \$	7,87 \$	10,13 \$	7,87 \$					8,23 \$
Juillet	8,14 \$	5,43 \$	8,14 \$	7,87 \$	10,58 \$	7,05 \$	8,09 \$	13,02 \$	8,14 \$	8,84 \$	8,56 \$
Août	7,76 \$	5,43 \$	9,12 \$	7,87 \$	9,74 \$	6,80 \$	8,18 \$	13,02 \$	8,14 \$	8,52 \$	8,46 \$
Septembre	7,60 \$	5,43 \$	9,77 \$	7,87 \$	9,90 \$	8,00 \$	8,68 \$		8,14 \$	9,77 \$	8,35 \$
Octobre	7,60 \$		9,77 \$	7,87 \$		8,14 \$					8,34 \$
											8,39 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2020

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	9,76 \$	9,22 \$	7,05 \$	8,68 \$	11,12 \$	9,22 \$					9,18 \$
Juillet	8,14 \$	7,76 \$	7,01 \$	8,14 \$	9,45 \$	8,47 \$	7,60 \$	11,80 \$	6,93 \$	9,77 \$	8,51 \$
Août	8,14 \$	8,14 \$	7,44 \$	8,14 \$	9,36 \$	7,60 \$	7,60 \$	11,80 \$	7,75 \$	9,77 \$	8,57 \$
Septembre	8,14 \$	8,14 \$	6,51 \$	8,14 \$	9,36 \$	7,60 \$	7,60 \$		7,87 \$	9,77 \$	8,12 \$
Octobre	8,14 \$	8,14 \$	6,51 \$	8,14 \$	9,36 \$	7,60 \$					7,98 \$
											8,47 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la fraise sur le plan régional - Saison 2019

Prix kiosque à la ferme- fraise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin	9,77 \$	9,44 \$	8,14 \$		12,13 \$	9,77 \$					9,85 \$
Juillet	8,64 \$	5,45 \$	6,64 \$	7,50 \$	8,67 \$	6,01 \$	7,60 \$	11,29 \$	8,14 \$	8,14 \$	7,81 \$
Août	8,14 \$	4,88 \$	6,51 \$	7,73 \$	8,14 \$	6,20 \$	7,60 \$		6,51 \$	8,14 \$	7,10 \$
Septembre	8,14 \$	4,88 \$	6,51 \$	7,73 \$	8,14 \$	5,97 \$	7,60 \$		6,51 \$	8,14 \$	7,07 \$
Octobre	8,14 \$	4,88 \$	6,51 \$	7,73 \$	8,14 \$	5,97 \$					6,90 \$
											7,74 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la fraise biologique.

Note supplémentaire: La saison 2023 a été celle où on a observé le prix moyen saisonnier le plus élevé avec 10,51 \$/kg. À cet effet, le prix moyen saisonnier en 2023 a été supérieur à celui observé en 2022.

ANNEXE 6 - PRIX KIOSQUE FRAMBOISES

Compilation des prix au kiosque à la ferme pour la framboise - Saison 2023

Prix au kiosque à la ferme converti en kg - framboise											
Dates	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Gaspésie	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
29-juin				26,05 \$							26,05 \$
01-juil				26,05 \$							26,05 \$
03-juil				26,05 \$							26,05 \$
06-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$						23,77 \$
08-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$						23,77 \$
10-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$						23,77 \$
13-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
15-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
17-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
20-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
22-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
24-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
27-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
29-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
31-juil	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
03-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
05-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
07-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
10-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
12-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
14-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
17-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
19-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
21-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
24-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
26-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
28-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
31-août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
02-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
04-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
07-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
09-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
11-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
14-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
16-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
18-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
21-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
23-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
25-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
28-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
30-sept	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
02-oct	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$

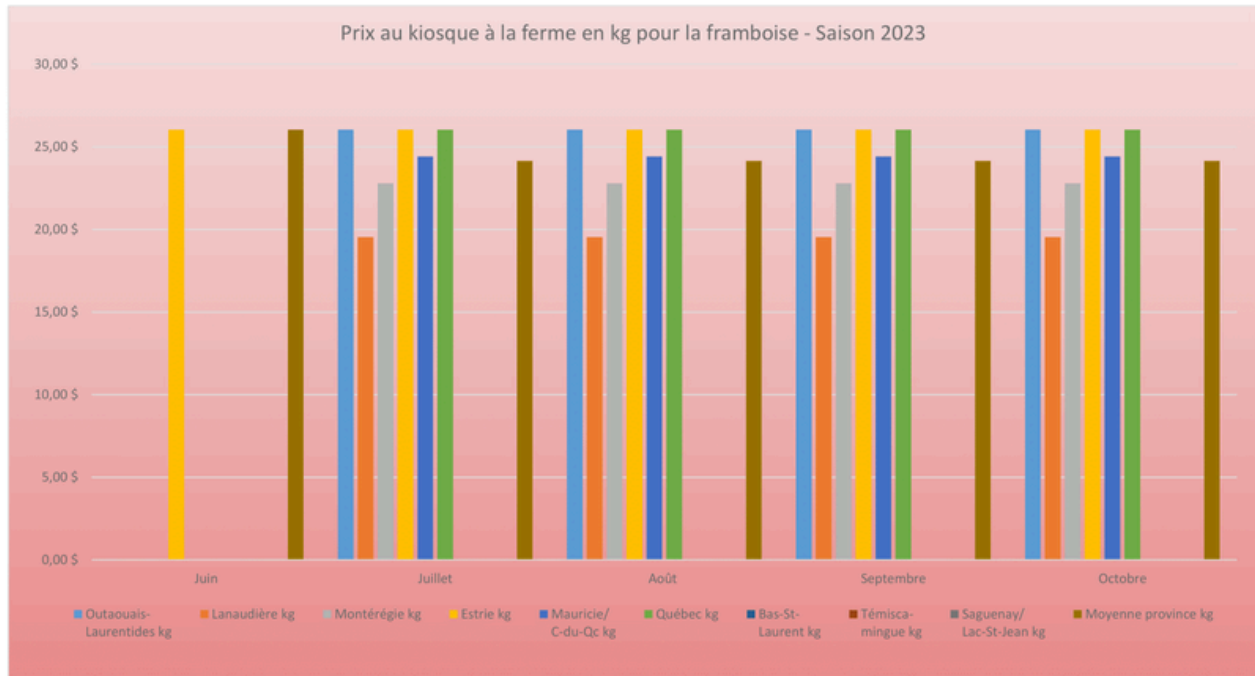
Source: Info-marchés fraise et framboise - saison 2023

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2023

Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin				26,05 \$							26,05 \$
Juillet	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Septembre	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Octobre	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
											24,53 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.



Sommaire de la moyenne régionale des prix au kiosque à la ferme de 2019 à 2023

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2023

Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin				26,05 \$							26,05 \$
Juillet	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Août	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Septembre	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
Octobre	26,05 \$	19,53 \$	22,79 \$	26,05 \$	24,42 \$	26,05 \$					24,15 \$
											24,53 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2022

Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juin			22,79 \$								22,79 \$
Juillet	19,53 \$	18,92 \$	21,05 \$	24,42 \$	21,16 \$	19,53 \$	21,16 \$				20,83 \$
Août	19,53 \$	19,53 \$	19,53 \$	24,42 \$	21,16 \$	19,28 \$	21,16 \$		19,53 \$	13,02 \$	19,69 \$
Septembre	19,53 \$	19,53 \$	19,53 \$	24,42 \$	21,16 \$	16,28 \$					20,08 \$
Octobre	19,53 \$	19,53 \$	19,53 \$	24,42 \$	21,16 \$	16,28 \$					20,08 \$
											20,69 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2021

Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	19,53 \$	18,49 \$	12,82 \$	19,53 \$	20,87 \$	16,98 \$	17,91 \$		19,53 \$		18,28 \$
Août	17,28 \$	19,53 \$	12,40 \$	19,53 \$	18,97 \$	17,78 \$	13,40 \$		19,53 \$	12,62 \$	16,83 \$
Septembre	21,29 \$	19,53 \$	15,15 \$	19,53 \$	18,72 \$	19,53 \$	13,02 \$		19,53 \$	11,40 \$	18,56 \$
Octobre	22,79 \$		16,28 \$	19,53 \$		19,53 \$					19,53 \$
											18,30 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2020

Prix au kiosque à la ferme sur le plan régional - framboise											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	14,88 \$	20,93 \$	20,51 \$	16,28 \$	17,33 \$	20,67 \$			16,28 \$		18,51 \$
Août	17,67 \$	19,88 \$	22,33 \$	16,98 \$	18,72 \$	21,16 \$	20,35 \$	27,94 \$	19,77 \$		20,35 \$
Septembre	19,53 \$	21,16 \$	21,16 \$	17,91 \$	18,72 \$	21,98 \$	19,53 \$	29,41 \$	20,35 \$		20,60 \$
Octobre	19,53 \$	21,16 \$	21,16 \$	17,91 \$	18,72 \$	19,53 \$					19,67 \$
											19,78 \$

Note: le prix au kiosque à la ferme au Témiscamingue est pour de la framboise biologique.

Moyenne mensuelle des prix au kiosque à la ferme pour la framboise sur le plan régional - Saison 2019

Prix kiosque à la ferme sur le plan régional - framboises saison 2019											
Mois	Outaouais-Laurentides	Lanaudière	Montréal	Estrie	Mauricie/C-du-Qc	Québec	Bas-St-Laurent	Témiscamingue	Saguenay/Lac-St-Jean	Saguenay/Lac-St-Jean	Moyenne province
	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Juillet	22,79 \$	19,53 \$	16,28 \$	15,47 \$	18,72 \$	21,71 \$					19,76 \$
Août	24,07 \$	16,28 \$	17,44 \$	15,47 \$	18,72 \$	19,07 \$					18,51 \$
Septembre	24,42 \$	16,28 \$	17,91 \$	15,47 \$	18,72 \$	16,28 \$					18,43 \$
Octobre	24,42 \$	16,28 \$	17,91 \$			16,28 \$					19,05 \$
											18,94 \$

Note supplémentaire: La saison 2023 a été celle où on a observé le prix moyen saisonnier le plus élevé.

À cet effet, la framboise y a connue le prix moyen le plus élevé avec environ 24,53 \$ / kg.

ANNEXE 7 - PRIORITÉS DE RECHERCHE

Les producteurs de fraises et framboises du Québec investissent annuellement en recherche et développement. C'est le comité recherche de l'APFFQ qui établit les priorités de recherche.

Ce document reflète l'ensemble des défis et problématiques vécus par les producteurs de toutes les régions du Québec.

L'objectif est d'assurer une adéquation et un transfert de connaissances et de savoirs entre les producteurs et les chercheurs.



ENJEUX PRIORITAIRES



Diminuer la vulnérabilité associée aux coûts de la main-d'œuvre

Stimuler le développement d'approches alternatives à l'usage de pesticides de synthèse et la lutte intégrée

Développer les techniques de production de la framboise

Développer les réseaux d'essais pour les variétés de fraises et de framboises adaptées aux changements climatiques

Optimiser la gestion de l'eau

Développer et adopter des nouvelles technologies

Développer la production biologique

* Réaliser des projets de recherche avec un volet technico-économique

#1
EFFICACITÉ DE LA
MAIN-D'ŒUVRE ET RÉCOLTE

Évaluer et faire connaître les modes de production et les technologies qui facilitent le travail et qui réduisent les besoins de main-d'œuvre; ex.: mécanisation, robotisation, nouvelles techniques, efficacité des ressources humaines, transport, etc.;

Évaluer différents modèles de production (plasticulture, plein champ, hors-sol, espacement des rangs, densité de plantation, utilisation de régulateurs de croissance, etc.) de façon à améliorer l'efficacité de la récolte.



#2
ALTERNATIVES PHYTOSANITAIRES
ET PROTECTION DES CULTURES

Évaluer et diffuser les techniques alternatives et technologies au niveau de leur efficacité et de leurs coûts;

Évaluer et diffuser les connaissances sur les techniques de prévention des virus, du dépérissement des fraisières et des framboisières et les alternatives à la fumigation;

Évaluer l'efficacité des nouveaux produits phytosanitaires, les alternatives et les produits à faibles risques (IRS, IRE);

Recherche sur les maladies, les mauvaises herbes et les insectes prioritaires et émergents.

#3

DIMINUTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Évaluer et diffuser les connaissances sur la lutte intégrée et les autres outils, bonnes pratiques et technologies pour minimiser l'impact des pesticides dans l'environnement;

Étudier les impacts des changements climatiques et les adaptations nécessaires;

Évaluer et diffuser les techniques qui favorisent la santé des sols (ex. cultures de couvertures, rotations, engrais verts, etc.) et la protection des pollinisateurs naturels;

Évaluer les alternatives aux plastiques agricoles et contenants.

#4

OPTIMISATION DE LA GESTION DE L'EAU, LA FERTILISATION ET LA FERTIGATION

Optimisation de la gestion de l'eau et l'efficacité de l'irrigation par l'évaluation des techniques et des pratiques d'irrigation ainsi que les équipements et technologies disponibles;

Développer des nouveaux outils en fonction des besoins réels des différents types de productions de façon à pouvoir réaliser des plans d'irrigation et des programmes de fertilisation et fertigation de base;

Développer des alternatives aux analyses standards et améliorer les grilles de fertilisation (ex : interprétation et délais des analyses foliaires, SSE, nitratecheck, etc.).



#5

TECHNIQUES DE PRODUCTION ET VARIÉTÉS ADAPTÉES

Évaluer et diffuser les nouvelles techniques de production (serre, hors-sol, sous abris, tunnels, etc.) qui offrent un meilleur rendement, un prolongement de la saison de production, une meilleure qualité, etc.;

Évaluer et diffuser les techniques qui permettent de réduire les pertes de plants dues au gel hivernal (physiologie de la plante, préparation des plants en automne, techniques adaptées selon le type de régie);

Obtenir et diffuser les données sur l'évaluation des nouveaux cultivars produisant des fruits de qualité, goûteux et adaptés au Québec dans le contexte des changements climatiques (ex.: réseaux d'essais);

Soutien au développement et à l'accès aux plants sains via un carrefour de croissance de plants sains pour l'Est du Canada.

#6

SOUTIEN À LA RECHERCHE EN PRODUCTION BIOLOGIQUE

Évaluer et diffuser les méthodes de contrôle acceptables et efficaces en régie biologique contre les principaux ravageurs (ex. punaise terne) et les mauvaises herbes;

Évaluer et diffuser les méthodes de lutte biologique avec différents insectes prédateurs importés (fallacis, cucumeris, etc.) et indigènes (nabis, orius, etc.);

Soutien au développement et l'accès à des cultivars adaptés à une conduite biologique;

Évaluer et diffuser les techniques qui favorisent la biodiversité dans les champs (ex. aménagement de bandes fleuries).

#7 POSTPRODUCTION

Évaluer les traitements post-récolte qui augmentent la durée de vie et la valeur nutraceutique des fruits;

Déterminer l'influence de la région sur les qualités nutraceutiques et la conservation post-récolte;

Préciser les caractéristiques moléculaires valorisantes des fruits en fonction des variétés, du climat, de la région ou des modes de transformation;

Diffuser les connaissances sur les conditions idéales post-récolte;

Évaluer les moyens de valoriser les surplus de production et/ou la récupération des pertes au champ.

L'APFFQ soutient également la recherche :

- Par une veille en continu sur la recherche en Amérique du Nord;
- Par des collaborations avec divers centres et institutions de recherche;
- Par la tenue de journées d'information et de maillage;
- Par la diffusion des résultats de projets variés.

Pour en savoir plus sur les projets soutenus, visitez la page recherche sur notre site Web.

**Pour informations : Stéphanie Forcier au
stephanieforcier@upa.qc.ca**

ANNEXE 8 - ESSAIS DE VARIÉTÉS DE FRAISIERS (CIEL)

Roxane Pusnel, biol. M.Sc, Mélanie Normandeau-Bonneau, biol. M.Sc.,
Julien Brière, agr. et Jinnie Guilbert, tech. biol.

Le Carrefour Industriel et Expérimental de Lanaudière (CIEL) est le site d'essais publics de variétés de fraisières pour le Québec depuis maintenant 13 ans. Ces essais sont mis en place afin de maintenir la compétitivité des entreprises agricoles et de favoriser le développement du secteur des petits fruits au Québec. CIEL est également un des membres fondateurs du Réseau canadien d'essai de variétés de petits fruits (fraises et framboises) mis en place en 2018 et effectue des essais de variétés dans d'autres cultures fruitières depuis 2019 (camerises, bleuets en corymbe et canneberges).

CIEL coordonne et réalise les essais publics de nouvelles variétés sur son site expérimental dans la région de Lanaudière. Un comité avisé constitué d'une équipe chevronnée de chercheurs, agronomes, producteurs et spécialistes de culture suit la réalisation des essais. Le rapport présente un bref de la saison 2023 ; notamment d'un essai de variétés de fraisières à jours neutres implanté sur plasticulture en 2023 et d'un essai de variété de fraisières à jours courts implantés sur plasticulture en 2023.

Le rapport final sera déposé sous peu et rapportera de façon détaillée les objectifs spécifiques, la méthodologie et les résultats de ces essais.

1) Essai de variétés de fraises à jours neutres, Implantation 2023

En 2023, cinq variétés de fraisières à jours neutres ont été sélectionnées : UCD Mojo, UCD Moxie, UCD Finn et Florida Beauty, et ont été comparées à la variété de référence Seascape. De plus, quatre autres variétés provenant du réseau canadien ont été ajoutés à la sélection : Albion, BC10-2-1, K16-31 DN et K17-08 DN (Béatrice Amyott, AAC : beatrice.amyotte@agr.gc.ca). L'essai a été réalisé selon un dispositif en blocs complets aléatoires avec quatre répétitions. Les parcelles étaient constituées d'une butte en rangs doubles de 3 m de long. Chaque butte contenait 20 plants espacés entre eux de 30 cm. Les buttes étaient espacées de 1,90 m centre à centre. Les plants à racines nues ont été, pour toutes les variétés, plantés le 18 mai 2023. De la paille a été ajoutée entre les buttes afin de limiter la croissance des mauvaises herbes.

Le but était d'obtenir d'informations sur les caractéristiques agronomiques et de comparer la performance de nouvelles variétés à celle de référence, Seascape. Durant la saison 2023, le rendement (le calibre, l'évolution hebdomadaire et les causes de déclassement), les paramètres qualitatifs des fruits (la couleur, la saveur, l'apparence et la fermeté), les paramètres morphologiques (nombre de cœurs, de hampes florales et de stolons) (Ref. Tableau 4), ainsi l'incidence des ravageurs (maladies et insectes) été mesurés.

Sauf pour la variété UCD Finn qui arborait d'importants symptômes de dépérissement dû à la présence de maladies racinaires (confirmé par le LDEP), toutes les variétés se sont bien développées au cours de la saison. Cela a certainement eu un impact sur le rendement total de cette variété.

La majorité des variétés plantées en 2023 ont commencé à produire le 18 juillet, à l'exception des variétés du réseau canadien ; Albion qui a commencé le 25 juillet alors que K16-31DN, K17-08DN et BC10-2-1 ont plutôt commencé le 28 juillet. Au début de la production, les variétés UCD Finn, Florida beauty et UCD Mojo se sont démarquées par leur production respective de 36.97, 34.10 et 24.91 g/plant tandis que les autres variétés étaient toutes à 10 g/plant ou moins. C'est vers la fin juillet que la plupart des variétés, à l'exception de celles du réseau canadien, offraient une production comparable. Pour l'ensemble des variétés, le pic de production a été le 5 septembre, possiblement dû à un retour de la chaleur fin août qui a favorisé le développement floral. De toutes les variétés plantées en 2023, ce sont les variétés californiennes, UCD Mojo et Moxie, ainsi que la variété espagnole Rikas FNM qui se sont démarquées au niveau du rendement total avec respectivement 1122.96, 1013.43 et 1067.76 g/plant. Les autres variétés ont toutes présenté des rendements similaires à Seascape à l'exception de K17-08DN et BC10-2-1 avec des rendements totaux respectifs de 479.65 et 305.67 g/plant. Concernant le calibre des fruits, toutes les variétés ont obtenu un calibre moyen au-dessus de 10 g. BC10-2-1 a produit les fruits de plus gros calibre avec 20.45 g en moyenne, suivi des variétés UCD Moxie et Mojo et Albion avec respectivement 19.31, 18.50 et 18.42 g en moyenne. (Ref. Figure 1 et Tableau 1)

Les paramètres qualitatifs des fruits ont été évalués quatre fois au courant de la saison 2023 par un groupe d'évaluateurs. Presque toutes les variétés ont été jugées d'une couleur comparable à Seascape, sauf BC10-2-1 qui a été jugée plus claire et UCD Finn et Albion légèrement plus foncée. Au niveau de la régularité des fruits, l'ensemble des variétés étaient comparables à la Seascape à l'exception des variétés du réseau canadien qui ont présenté tout au long de la saison des symptômes de mauvaises pollinisations. Il a d'ailleurs été observé dans le cas des variétés K16 et K17 que leurs hampes florales étaient plus courtes que les autres variétés (cette variable n'a pas été mesurée) et que BC10 avait un feuillage très fourni, des hampes très courtes et près du cœur des plants. En termes de saveur, BC10-21 et la Florida Beauty ont été jugées les plus sucrés que Seascape alors que K17-08 DN a été jugée la moins sucrée. Quant à l'acidité, toutes les variétés ont été considérées comme moins acide comparativement à Seascape. Toutes les variétés ont été jugées plus ferme que Seascape, à l'exception de K16-31DN, particulièrement les variétés californiennes UCD Moxie et Finn ainsi que Rikas FNM. Enfin, l'appréciation globale a permis de déterminer que les variétés qui ont été le plus appréciées ont été Florida Beauty par sa belle forme oblongue, BC10-2-1 par son goût sucré bien équilibré avec des notes de sirop d'érable ainsi que Seascape et Albion. K17-08 DN a été la moins aimée avec une note. (Ref. Tableau 2)

Concernant les dommages d'insectes, les scarabées japonais (*Popillia japonica*) ont semblé particulièrement aimer les variétés californiennes, Rikas FNM ainsi que BC10-2-1. Les dommages sont toutefois restés faibles avec une sévérité de tout au plus 6%. Quelques dégâts de cicadelles ont été observés sur la majorité des variétés, plus particulièrement sur les variétés UCD Moxie et BC10-2-1. Encore une fois, la sévérité est restée faible, soit en dessous du 7,5%. Pour ce qui est des maladies, le blanc (*Podosphaera aphanis*) a été la maladie qui a le plus touché les plants de fraise, avec une sévérité qui est tout de même restée faible à très faible. La variété la plus touchée a été la Florida Beauty avec 6,8% de sévérité en septembre. Comme mentionnée plus, seule la variété UCD Finn a été sévèrement touchée par la pourriture noire des racines avec 32,5% de sévérité en septembre. Pour la tache zythienne (*Zythia fragariae*), la sévérité est restée faible à très faible pour l'ensemble des variétés, à l'exception de UCD Mojo et Finn, Albion et K17-08 DN qui étaient légèrement plus touchées au mois de septembre. (Ref. Tableau 3)

Tableau 1. Rendements et calibres commercialisables de l'essai de variétés de fraises à jours neutres implanté en 2023, Lanoraie (QC), Saison 2023.

Variété	Commercialisable					
	Petit: 6 g à 9,9 g		Standard: ≥ 10 g		Total	
	Calibre (g)	Poids/plant (g)	Calibre (g)	Poids/plant (g)	Calibre (g)	Poids/plant (g)
Seascape	7,73 c	179,05 a	15,80 de	641,89 cde	12,88 f	820,95 bc
Florida Beauty	7,92 bc	118,00 b	17,14 cd	698,29 bcd	14,67 de	816,28 bc
UCD Moxie	8,04 bc	53,52 cd	19,31 ab	959,91 ab	17,99 ab	1013,43 ab
Rikas FNM	8,16 abc	187,26 a	16,36 de	880,51 abc	13,92 ef	1067,76 ab
K17-08 DN	8,04 bc	64,67 c	15,25 e	414,98 ef	13,60 ef	479,65 de
UCD Mojo	8,16 abc	80,74 bc	18,50 bc	1042,23 a	16,95 bc	1122,96 a
BC10-2-1	8,57 ab	12,47 d	20,45 a	293,20 f	19,39 a	305,67 e
Albion	8,35 abc	51,75 cd	18,42 bc	630,36 cde	16,87 bc	682,12 cd
UCD Finn	8,05 bc	108,27 b	16,12 de	740,16 bcd	14,35 def	848,43 abc
K16-31 DN	8,79 a	59,63 c	16,95 cd	601,04 de	15,73 cd	660,67 cd
Valeur de P	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01

* Les moyennes suivies d'une même lettre dans une même colonne ne sont pas significativement différentes au seuil de 5 % selon le test de Tukey ($P>0,05$).

Tableau 2. Paramètres qualitatifs moyen des fruits de l'essai de variétés de fraises à jours neutres implanté en 2023, Lanoraie (QC), Saison 2023.

Variétés	Régularité	Couleur extérieure	Sucré	Acidité	Fermeté	Appréciation générale ¹
	Sur un échelle de 1 à 5 (où 1 = valeur la plus basse et 5 = valeur la plus élevée)					
Seascape	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	5,2
Florida Beauty	3,0	3,3	3,5	2,3	3,1	5,7
UCD Moxie	3,3	3,3	2,8	2,0	3,8	4,4
Rikas FNM	3,3	3,1	3,0	2,7	3,8	4,3
K17-08 DN	2,7	3,3	1,8	2,9	3,2	3,1
UCD Mojo	3,1	3,2	3,2	2,6	3,2	4,3
BC10-2-1	2,3	2,9	3,7	2,6	3,1	5,3
Albion	2,8	3,5	3,1	2,7	3,1	5,0
UCD Finn	3,3	3,7	3,1	2,2	3,8	4,8
K16-31 DN	3,1	3,2	2,4	2,6	2,8	4,0

¹ Sur une échelle de 1 à 7 ; appréciation globale 1= Pire, 2 = Mauvais, 3 = Médiocre, 4= Fade, 5 = Bon, 6= Excellent, 7 = Meilleur

Tableau 3. Sévérité des dommages d'insectes et de maladies sur le feuillage dans l'essai de variétés de fraises à jours neutres implanté en 2023, Lanoraie (QC), Saison 2023.

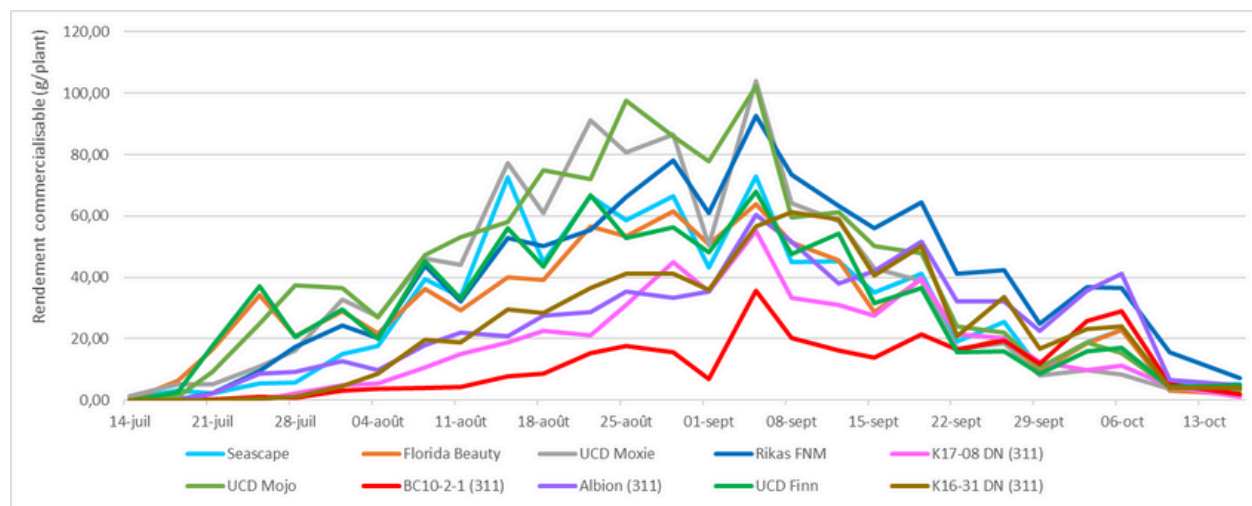
Variétés	% de sévérité												
	Scarabées		Cicadelles		Tétran.	Blanc			Pour. Noire			Zythia	
	Jun	Juillet	Août	Septembre	Juillet	Août	Septembre	Juillet	Août	Septembre	Août	Septembre	
Seascape	2,5	1,3	2,5	0,8	0,5	-	4,0	-	3,8	6,0	-	0,8	
Florida Beauty	2,8	2,5	2,8	0,8	1,5	2,0	6,8	-	-	0,5	0,8	1,5	
UCD Moxie	6,0	7,5	2,0	2,3	-	0,8	5,5	-	-	3,0	0,8	1,5	
Rikas FNM	4,0	1,3	0,5	3,3	1,0	-	3,5	-	-	-	-	2,0	
K17-08 DN	3,0	-	2,3	-	0,3	-	-	-	-	1,8	-	8,8	
UCD Mojo	4,5	-	1,5	6,0	-	-	2,8	-	-	5,0	0,3	7,5	
BC10-2-1	4,0	5,0	4,0	5,8	-	-	1,0	-	-	1,3	-	-	
Albion	1,3	-	2,5	0,8	0,3	0,3	2,8	-	-	2,5	3,3	6,8	
UCD Finn	6,0	-	-	0,8	0,3	1,3	4,5	10	28,8	32,5	-	5,8	
K16-31 DN	1,5	-	3,0	-	0,3	-	0,3	-	-	0,8	0,3	1,3	

Tableau 4. Paramètres morphologiques dans l'essai de variétés de fraises à jours neutres implanté en 2023, Lanoraie (QC), Saison 2023.

Variétés	Vigueur ¹	Nombre de stolons /plant	Nombre d'hampes florales/plant	Nombre de coeur/plant
<u>Seascape</u>	4,0	7,5	21,1	3,5
Florida Beauty	4,1	12,3	14,2	3,2
<u>UCD Moxie</u>	3,7	4,7	11,7	2,2
<u>Rikas FNM</u>	4,1	9,7	17,9	3,1
<u>UCD Mojo</u>	3,9	8,2	22,7	3,9
Albion	4,0	13,4	15,4	3,3
UCD Finn	3,5	7,3	15,4	3,0
BC10-2-1	3,8	24,2	13,3	4,0
K16-31DN	4,2	19,7	8,0	3,8
K17-08DN	3,9	23,0	12,8	4,9

¹ Vigueur évaluée sur une échelle de 0 = mort à 5 = en plein santé

Figure 1. Rendements commercialisables (g/plants) de l'essai de variétés de fraises à jours neutres implanté en 2023, Lanoraie (QC), Saison 2023.



2) Essai de variétés de fraises à jours courts, Implantation 2023

En 2023, sept variétés de fraisiers à jours courts ont été sélectionnées : Yambu, Dickens, Florida Medallion, Florida Felicity, Florida Brilliance, UCD Victor et UCD Warrior, et ont été comparés à la variété de référence Jewel. L'essai a été réalisé selon un dispositif en blocs complets aléatoires avec quatre répétitions. Les parcelles étaient constituées d'une butte en rangs doubles de 3 m de long. Chaque butte contenait 20 plants espacés entre eux de 30 cm. Les buttes étaient espacées de 1,90 m centre à centre. Les plants à racines nues ont été, pour toutes les variétés, plantés le 16 mai 2023. De la paille a été ajoutée entre les buttes afin de limiter la croissance des mauvaises herbes.

Le but était d'obtenir d'informations sur les caractéristiques agronomiques et de comparer la performance de nouvelles variétés à celle de référence, Jewel. Pour la saison 2023, comme les fraisiers sont en année d'implantation, seuls les paramètres morphologiques ainsi que l'état général des plants ont été évalués. (Ref. Tableau 5)

Tableau 5. Paramètres morphologiques dans l'essai de variétés de fraises à jours courts implanté en 2023, Lanoraie (QC), Saison 2023

Variétés	Vigueur ¹	Nombre de stolons /plant	Nombre d'hampes florales/plant
<u>Jewel</u>	3,5	17,2	1,0
<u>Florida Medallion</u>	3,7	25,7	4,2
<u>Florida Felicity</u>	3,8	28,2	2,7
<u>UCD Victor</u>	4,3	31,3	1,3
<u>Yambu</u>	4,0	23,7	0,9
<u>Dickens</u>	4,6	28,0	0,9
<u>Florida Brilliance</u>	4,3	33,2	2,1
<u>UCD Warrior</u>	4,0	35,3	1,4

¹ Vigueur évaluée sur une échelle de 0 = mort à 5 = en plein santé

ANNEXE 9 - CANADIAN BERRY TRIAL UPDATE TO INDUSTRY REPORT

Grappe agroscientifique canadienne pour l’horticulture 3



Mise à jour pour l’industrie

Rapport final – 2018 à 2023

Titre de l’activité : Le réseau canadien d’essais sur les baies	
Nom du chercheur principal :	
Jennifer Crawford	Association des producteurs de fraises et framboises du Québec
Béatrice Amyotte	Agriculture et Agroalimentaire Canada
Eric Gerbrandt	Sky Blue Horticulture Ltd.
Pierre Lafontaine	Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière
John Zandstra	Université de Guelph
	Essais en Nouvelle-Écosse
	Essais en Colombie-Britannique
	Essais au Québec
	Essais en Ontario
Noms des collaborateurs et établissements :	
Colombie-Britannique	
Michael Dossett	BC Blueberry Council Raspberry Industry Dev. Council BC Strawberry growers Association
Gosia Zdanowicz	Agriculture et Agroalimentaire Canada
Anju Gill	BC Blueberry Council
Lisa Craig	Raspberry Industry Development Council BC Strawberry growers Association
Carolyn Teasdale	Ministère de l’Agriculture de la Colombie-Britannique
Ontario	
Adam Dale	Université de Guelph
Angela Hare	Université de Guelph
Bernie Solymar	Berry growers of Ontario
Victoria Eastman	Berry growers of Ontario
Erica Pate	Ministère de l’Alimentation, de l’Agriculture et des Affaires rurales de l’Ontario
Québec	
Roxane Pusnel	Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière
David Lemire	Association des producteurs de fraises et framboises du Québec
Patrice Thibault	Réseau de lutte intégrée Orléans
Stéphanie Tellier	Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec
Christian Lacroix	Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec
Guy-Anne Landry	Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec
Nouvelle-Écosse	
Marlene Huntley	Horticulture Nova Scotia
Sonny Murray	Perennia Food and Agriculture
Matt Peill	Perennia Food and Agriculture
Jennifer Haverstock	Perennia Food and Agriculture

Objectifs de l'activité :

Le projet du Réseau canadien d'essais sur les baies (RCEB) consiste à tester de nouvelles variétés et sélections de fraises, framboises et bleuets dans quatre provinces canadiennes : la Colombie-Britannique (C.-B.), l'Ontario (ON), le Québec (QC) et la Nouvelle-Écosse (N.-É.).

- Pour la Phase I (2018-2019), l'objectif était de lancer le projet par une rencontre en personne et de développer une conception expérimentale. La propagation des plants, la préparation des champs et l'acquisition de matériel et de fournitures de recherche ont aussi fait partie intégrante de la Phase I.
- L'objectif de la Phase II (2019-2023) était d'implanter et d'évaluer des variétés normalisées, de nouvelles variétés et des sélections avancées de framboises, de bleuets et de fraises dans les quatre provinces.
- L'objectif de la Phase III (2020-2023) consistait à partager les résultats des essais avec nos partenaires de l'industrie et de discuter d'occasions d'affaires potentielles pour certaines des nouvelles variétés et sélections testées.

Progrès de la recherche et résultats :

Reproduction des essais

De 2019 à 2022, le RCEB a évalué des variétés de fraises et de framboises. Les essais de bleuets en corymbe ont été implantés en 2022. Les essais comprenaient des sélections numérotées, de nouveaux cultivars nommés et des normes de l'industrie. Le résumé des résultats des saisons de croissance 2019-2022 est présenté ci-dessous.

Fraises à jour neutres

Dix variétés de fraises ont été évaluées entre 2019 et 2022. En général, les variétés les plus performantes étaient :

PROVINCE	VARIÉTÉS	CARACTÉRISTIQUES			
		<i>Début de la saison</i>	<i>Récolte</i>	<i>Rendement</i>	<i>Grosueur du fruit</i>
Québec (plasticulture)	BC 10-2-1	Très précoce	16 semaines (pause de 3 sem.)	300 g/plant	14 g
	AAC DYNAMIK	Précoce	16 semaines (pause de 2 sem.)	400 g/plant	12 g
	SEASCAPE	Précoce	16 semaines (pause de 3 sem.)	400 g/plant	12 g
Nouvelle-Écosse (plasticulture)	AAC DYNAMIK	Précoce	17 semaines (pause de 2 sem.)	200 g/plant	11 g
	K16-31 DN	Précoce/mi-saison	16 semaines (pause de 4 sem.)	200 g/plant	13 g
	SEASCAPE	Précoce/mi-saison	16 semaines (pause de 4 sem.)	300 g/plant	12 g
Ontario (plasticulture)	VALIANT	Récolte d'automne, seulement 8 semaines		400 g/plant	14 g
	BC 10-2-1	Récolte d'automne, seulement 8 semaines		400 g/plant	10 g
	ROYAL ROYCE	Récolte d'automne, seulement 8 semaines		500 g/plant	14 g
Colombie-Britannique (essais dans une exploitation agricole)	BC 10-2-1 SALMA	Première floraison précoce (équivalente à « Albion ») et deuxième floraison légèrement plus tardive (une semaine plus tard que « Albion »). À déterminer, mais bonne qualité des fruits à l'automne de l'année d'implantation (2022).			

En 2022, les variétés plantées sont les suivantes : ALBION, SEASCAPE, AAC DYNAMIK, BC 10-2-1, K16-31 DN, K17-08 DN, MURANO, SHANNON M KENT, FLORIDA BEAUTY, UCD FINN, UCD MOJO, SALMA

Fraises de juin

Vingt-cinq variétés de fraises ont été évaluées entre 2019 et 2022.

En général, les variétés les plus performantes étaient :

PROVINCE	VARIÉTÉS	CARACTÉRISTIQUES			
		<i>Saison</i>	<i>Récolte</i>	<i>Rendement</i>	<i>Grosueur du fruit</i>
Québec (plasticulture)	CAVENDISH	Mi-saison	4 semaines	300 g/plant	13 g
	SUMMER EVENING	Tardive	2 semaines	200 g/plant	13 g
	VALLEY SUNSET	Tardive	2 semaines	200 g/plant	18 g
Nouvelle-Écosse (rang natté)	AAC LILA	Précoce/mi-saison	2 semaines	800 g/plant	20 g
	K14-4	Tardive	2 semaines	800 g/plant	20 g
	K16-21	Tardive	2 semaines	800 g/plant	20 g
Ontario	DARSELECT	Précoce/mi-saison	2,5 semaines	1400 g/m de rang	15 g

(rang natté)	JEWEL SUMMER EVENING	Mi-saison/tardive Tardive	2,5 semaines 2,5 semaines	1400 g/m de rang 1400 g/m de rang	12 g 11 g
PROVINCE	VARIÉTÉS	CARACTÉRISTIQUES			
		<i>Saison</i>	<i>Récolte</i>	<i>Rendement</i>	<i>Grosueur du fruit</i>
Colombie-Britannique (essais dans une exploitation agricole)	UCD WARRIOR UCD VICTOR	À déterminer en 2023, mais bonne qualité des fruits à l'automne de l'année d'implantation (2022). À déterminer en 2023, mais bonne qualité des fruits à l'automne de l'année d'implantation (2022).			

En 2022, les variétés plantées sont les suivantes : WENDY, CAVENDISH, JEWEL, VALLEY SUNSET, AAC AUDREY, AAC EVELYN, AAC KATE, AAC LILA, SONATA, PUGET CRIMSON, FLORIDA PEARL, K09-4, K12-12, K14-4, K15-11, K16-21, K18-21, RG28-6-18.

Framboises

Quinze variétés de framboises ont été évaluées en 2021-2022. En général, les variétés présentant un potentiel étaient :

PROVINCE	VARIÉTÉS	CARACTÉRISTIQUES			
		<i>Saison</i>	<i>Récolte</i>	<i>Rendement</i>	<i>Grosueur du fruit</i>
Québec	K14-03	Tige fructifère	8 semaines	2,6 kg/m de rang	3,1 g
	AAC EDEN	Tige fructifère	9 semaines	2,1 kg/m de rang	3,9 g
	POLKA	Tige végétative	15 semaines	3,7 kg/m de rang	2,4 g
	K14-19	Tige végétative	15 semaines	2,6 kg/m de rang	2,9 g
Nouvelle-Écosse	NOVA	Tige fructifère	3 semaines	700 g/plant	2,5 g
	KILLARNEY	Tige fructifère	4 semaines	900 g/plant	2,6 g
	POLKA	Tige végétative	10 semaines	800 g/plant	3,2 g
	K14-13	Tige végétative	10 semaines	600 g/plant	3,5 g
Ontario	-	<i>Les résultats n'ont pas été concluants en raison de la mauvaise implantation des essais de variétés en Ontario. Aucune recommandation ne peut être formulée pour l'instant.</i>			
Colombie-Britannique (essais dans une exploitation agricole)	BC 10-71-27	Tige fructifère	Précoce	À déterminer en 2023	
	BC 10-79-33	Tige fructifère	Mi-saison/tardive	À déterminer en 2023	
	BC 1653.7	Tige fructifère	Précoce/mi-saison	À déterminer en 2023	
	BC 1613.46	Tige fructifère	Précoce/mi-saison	À déterminer en 2023	
	BC 1855.11	Tige fructifère	Mi-saison/tardive	À déterminer en 2023	
	BC 1855.14	Tige fructifère	Mi-saison	À déterminer en 2023	
	BC 1543.53	Tige fructifère	Mi-saison/tardive	À déterminer en 2023	
	BC 15-53-15	Tige fructifère	Mi-saison	À déterminer en 2023	
BC 15-53-3	Tige fructifère	Mi-saison	À déterminer en 2023		
BC 10-84-9	Tige fructifère	Précoce/mi-saison	À déterminer en 2023		

Aucune nouvelle variété de framboises n'a été plantée en 2022.

Bleuets

Dix-sept variétés de bleuets ont été plantées en 2022 pour être évaluées dans le cadre du prochain RCEB.

Il s'agit des variétés suivantes :

VARIÉTÉ	ORIGINE
<i>Précoce</i>	
PATRIOT	Maine, 1957
DUKE	New Jersey, 1987
TITANIUM	Oregon Blueberry Farm, 2013
PEACHYBLUE	Fall Creek Farm and Nursery, 2020
ARABELLABLUE	Fall Creek Farm and Nursery, 2020
<i>Mi-saison</i>	
BLUECROP	New Jersey, 1952
DRAPER	Université Michigan State, 2003
CALYPSO	Université Michigan State, 2013

OSORNO VALOR LORETOBLUE MEGASBLUE	Université Michigan State, 2013 Fall Creek Farm and Nursery, 2016 Fall Creek Farm and Nursery, 2020 Oregon Blueberry Farm, 2014
<i>Tardive</i> AURORA LUNABLU	Université Michigan State, 2003 Fall Creek Farm and Nursery, 2020
<i>Non publié</i> BC 12-6-8 BC 14-8-76 BC 14-42-174 (C.-B. uniquement) BC 14-42-106 (C.-B. uniquement) BC 14-42-270 (C.-B. uniquement) BC 14-45-18 (C.-B. uniquement) BC 14-45-79 (C.-B. uniquement) BC 14-54-7 (C.-B. uniquement) BC 1613.10 (C.-B. uniquement) BC 1638.20 (C.-B. uniquement) BC 1638.29 (C.-B. uniquement) BC 1638.38 (C.-B. uniquement) BC 1638.39 (C.-B. uniquement) ORUS 264-1 ORUS 292-2	Colombie-Britannique (M. Dossett) Département de l'Agriculture des États-Unis/Université Oregon State (C. Finn) Département de l'Agriculture des États-Unis/Université Oregon State (C. Finn)

Essais dans une entreprise exploitation agricole en Colombie-Britannique

De 2019 à 2023, on a évalué le rendement de variétés de bleuets, de framboises et de fraises au moyen d'une combinaison d'essais de rendement répétés sur des sites de recherche et de blocs d'observation non répétés sur des sites de production. Dans le cadre du PCA, 24 variétés et sélections de fraises de juin (DARSELECT, JEWEL, CAVENDISH, SUMMER DAISY, AAC LILA, AAC AUDREY, AAC EVELYN, AAC KATE, VALLEY SUNSET, WENDY, SONATA, SUMMER EVENING, FLORIDA BRILLIANCE, PUGET CRIMSON, RG 28-6-18, K04-12, K04-21, K12-12, K12-14, K16-21, K15-11, K18-21, K09-4 et K14-4) et 13 variétés et sélections de fraises à jours neutres (ALBION, SEASCAPE, CABRILLO, AAC DYNAMIK, MURANO, SHANNON M KENT, FLORIDA BEAUTY, SALMA, UCD FINN, UCD MOJO, BC 10-2-1, K16-31, K17-08) ont été évaluées soit par des essais répétés, soit par des essais non répétés, soit par les deux. Malgré l'évaluation d'un très grand nombre de nouvelles variétés et sélections de fraises dans le cadre du PCA, seules UCD VICTOR et UCD WARRIOR se sont révélées prometteuses en tant que fraises de juin en Colombie-Britannique. En ce qui concerne les fraises à jours neutres, BC 10-2-1 a donné les meilleurs résultats dans les essais répétés et non répétés, tandis que SALMA a présenté un certain potentiel d'après la qualité des fruits à l'automne de l'année d'implantation (2022), mais une évaluation complète du potentiel de cette variété n'aura lieu qu'à la saison 2023.

En ce qui concerne les framboises, CASCADE PREMIER, une nouvelle variété de l'Université Washington State (WSU), ainsi que WSU 2188, une autre sélection issue du même programme, ont donné de bons résultats dans les exploitations agricoles commerciales de la Colombie-Britannique. WSU 2068 et WSU 2069 ont également été évaluées dans une exploitation agricole, mais elles n'ont pas été aussi performantes que les autres génotypes de la WSU. Grâce à une combinaison d'essais répétés et non répétés, 17 variétés et sélections de framboises à tige fructifère (NOVA, KILLARNEY, TULAMEEN, MEEKER, CHEMAINUS, AAC EDEN, K14-03, K14-04, BC 10-84-9, BC 10-71-27, BC 10-79-33, BC 1653.7, BC 1613.46, BC 1855.14, BC 1855.11, BC 15-53-15 et BC 15-53-3) et 5 variétés et sélections de framboises à tige végétative (HERITAGE, K14-09, K14-14, K14-14, K14-19) ont été évaluées. Des plantations commerciales à grande échelle des sélections de la Colombie-Britannique (commençant par BC) énumérées ci-dessus ont été mises en place dans des exploitations commerciales en 2022 et seront soumises aux premières évaluations en 2023.

Les évaluations de bleuets dans les exploitations agricoles comprenaient des variétés de Fall Creek Farm and Nursery (CARGO, LAST CALL, TOP SHELF, CLOCKWORK, BLUE RIBBON et VALOR) et de l'Université Michigan State (CALYPSO et OSORNO). Grâce à une combinaison d'essais répétés et non répétés, des sélections du programme de sélection de la Colombie-Britannique (BC 14-40-158, BC 14-40-117, BC 12-6-35, BC 14-42-1, BC 14-42-47, BC 14-58-187, BC 14-58-265, BC 14-42-174, BC 14-42-106, BC 14-42-270, BC 14-45-18, BC 14-45-79, BC 14-54-7, BC 1613. 10, BC 1638.20, BC 1638.29, BC 1638.38 et BC 1638.39) et du programme de sélection de l'Université de l'Arkansas (A246B, A12) ont été évaluées. Des plantations à grande échelle de trois sélections du programme de sélection de la Colombie-Britannique (BC 14-40-158, BC 14-40-117 et BC 18-18-154) ont été mises en place dans des exploitations commerciales en 2022 sur la base du rendement élevé obtenu lors d'essais antérieurs. Pour la majorité des variétés et des sélections énumérées ci-dessus, une évaluation intensive de la qualité des fruits pendant l'entreposage en chambre froide a été réalisée entre 2019 et 2021.

Message(s) clé(s) :

Le réseau canadien d'essais sur les baies a été mis en place avec succès pendant le cycle de projet 2018-2023. Il a pour rôle d'évaluer les nouvelles variétés de fraises, de framboises et de bleuets en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse. Le réseau a été créé en 2018 et les premiers essais ont été plantés en 2019. Près de soixante variétés au total ont été plantées pendant le premier cycle du projet. Les essais de fraises et de framboises ont été récoltés au cours de trois saisons. Une analyse de la stabilité des récoltes a été effectuée pour identifier les variétés démontrant un rendement constant dans différents climats. Les résultats ont montré que certaines nouvelles variétés de fraises méritent d'être prises en considération pour la production commerciale, mais que plusieurs variétés établies de fraises et de framboises restent des options fiables. Un résumé de ces résultats peut être consulté dans les documents de présentation des réunions de producteurs qui ont eu lieu en 2022-2023, accessibles [ici](#). Des essais de bleuets ont été mis sur pied en 2022 et l'évaluation est en cours. Le RCEB devrait entamer son deuxième cycle de projet en 2023-2024. L'objectif du RCEB II (2023-2028) est de réaliser à nouveau des essais sur des variétés de fraises, de framboises et de bleuets dans les quatre provinces partenaires. Nous remercions nos collaborateurs pour leur précieuse contribution et leur soutien, en particulier les associations de producteurs qui ont contribué au financement de cette recherche.

Avantage global pour l'industrie :

Le réseau canadien d'essais sur les baies a été mis en place avec succès pendant le cycle de projet 2018-2023. Le réseau comprend des chercheurs en génétique et en production de baies qui sont conseillés par des spécialistes des baies et des représentants d'associations de l'industrie en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse. Le RCEB a pour rôle d'évaluer les nouvelles variétés de fraises, de framboises et de bleuets dans chacune des quatre provinces. Le réseau a été créé en 2018, et les premiers essais ont été plantés en 2019. Près de soixante variétés au total ont été plantées pendant le premier cycle du projet. Les essais de fraises et de framboises ont été récoltés au cours de trois saisons, tandis que les essais de bleuets ont été mis en place dans la dernière année du projet. Ce réseau continuera ses activités jusqu'en 2023-2028, sous réserve de l'approbation du Partenariat canadien pour une agriculture durable. Nous remercions sincèrement nos collaborateurs pour leur précieuse contribution et leur soutien, en particulier les associations de producteurs qui ont contribué au financement de cette recherche. Nous remercions également les Producteurs de fruits et légumes du Canada pour la coordination des grappes agroscientifiques pour l'horticulture.

Effectuer des essais sur les variétés qui sont objectifs et fondés sur des données scientifiques représente un défi, mais s'avère très utile. Nos essais ont porté sur des variétés normalisées de l'industrie, de nouveaux cultivars issus de programmes de sélection internationaux et de nouvelles sélections issues de programmes de sélection canadiens. Ces comparaisons directes nous ont montré que les nouvelles variétés ne sont pas toujours compétitives par rapport aux cultivars établis. Par exemple, JEWEL et CAVENDISH ont été parmi les variétés les plus productives dans les essais de fraises de juin. De même, POLKA et NOVA figuraient parmi les framboises à tige frugifère et à tige végétative les plus performantes, respectivement. Ces résultats semblent indiquer que les producteurs peuvent revenir sans crainte à des variétés normalisées qui ont fait leurs preuves. Cependant, certaines nouveautés ont du mérite et nous encourageons les producteurs à tester ces variétés dans leurs propres systèmes de production. Par exemple, les nouvelles fraises à jours neutres AAC DYNAMIK et BC 10-2-1 ont présenté des caractéristiques fruitières et des rendements compétitifs par rapport aux normes de l'industrie que sont ALBION et SEASCAPE. Les variétés à prendre en considération pour chaque province et chaque type de culture sont énumérées dans la section « Résultats et progrès ».

Nos résultats ont également montré que le rendement des meilleures variétés peut varier considérablement d'une année à l'autre. C'est pourquoi nous avons effectué des analyses pour identifier les variétés dont les rendements sont stables d'une année à l'autre et d'un endroit à l'autre. Par exemple, les fraises à jours neutres AAC DYNAMIK, BC 10-2-1, K16-31 DN et SEASCAPE ont eu des rendements moyens ou supérieurs à la moyenne sur au moins deux ans et dans au moins trois endroits. Les résultats de ces analyses ont été résumés et présentés lors d'un certain nombre d'événements organisés à l'intention des producteurs au cours de la période 2022-2023. Les documents de présentation sont disponibles sur le Google Drive du RCEB, accessible [ici](#). Nous encourageons les producteurs à essayer certaines des variétés énumérées dans ces présentations, ainsi que les variétés présentées dans la section « Résultats et progrès » ci-dessus, car elles ont démontré un certain niveau d'adaptabilité au climat.

Ce projet a permis d'identifier quatre sélections de fraises numérotées qui pourraient présenter un potentiel commercial. Il s'agit des fraises à jours neutres BC 10-2-1 et K16-31 DN, ainsi que des fraises de juin K16-21 et K14-04 (également appelées K14-4). Ces variétés ont présenté des rendements généralement compétitifs et des caractéristiques fruitières favorables dans les provinces de l'Est. Des plants d'essais de ces variétés sont maintenant disponibles dans les pépinières commerciales du Canada. Nous encourageons les producteurs à tirer parti de cette possibilité d'essai et à tester ces variétés pour voir si elles conviennent à leurs systèmes de production particuliers. Veuillez contacter Béatrice Amyotte si vous souhaitez en savoir plus.

Le deuxième cycle du projet du RCEB commencera en 2023-2024. Le RCEB II se focalisera d'abord sur l'évaluation de la mise en place, de l'adaptation et de la productivité des essais de bleuets en corymbe plantés en 2022. Nous évaluerons également les essais existants de framboises et de fraises pour une saison supplémentaire. Ensuite, nous planterons de nouveaux essais de fraises et de framboises pour évaluer les variétés les plus récentes et tester des sélections tirées des programmes de sélection canadiens et internationaux. À vous, nos partenaires, nous nous efforcerons une fois de plus de mettre à votre disposition des résultats de différentes manières. Nous organiserons des visites en personne de nos essais sur le terrain, nous effectuerons des présentations virtuelles et nous assisterons à des réunions de producteurs dans chaque province. Nous continuerons à publier des documents de présentation dans le [Google Drive du RCEB](#) et nous demeurerons disponibles par téléphone ou par courriel pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur le RCEB I ou II, ou si vous souhaitez organiser une visite sur le terrain :

Béatrice Amyotte	Essais en Nouvelle-Écosse	Beatrice.amyotte@agr.gc.ca
Eric Gerbrandt	Essais en Colombie-Britannique, y compris en exploitation agricole	ericgerbrandt@hotmail.com
Pierre Lafontaine	Essais au Québec	p.lafontaine@ciel-cvp.ca
John Zandstra	Essais en Ontario	jzandstr@uoguelph.ca

Ce projet est généreusement financé par l'entremise de la Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 3, en coopération avec le programme AgriScience d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, une initiative du Partenariat canadien pour l'agriculture, les Producteurs de fruits et légumes du Canada et des contributeurs de l'industrie.



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada



ANNEXE 10 - RAPPORT D'ACTIVITÉS PFLC

Rapport d'activité des producteurs de fruits et légumes du Canada



LES PFLC TRAVAILLENT EN VOTRE NOM

En abondant rapidement les priorités émergentes et évolutives avec les décideurs du gouvernement et en faisant pression pour soutenir nos membres et les producteurs à travers le Canada.



- 18 **Soumissions aux consultations du gouvernement**
- **COMPARUTAIRES DEVANT LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES PERMANENTES**
- S'adressant au Comité sénatorial de l'AGFO sur les sujets suivants :
 - Projet de loi C-234
 - Santé des sols
- S'adressant au Comité de l'agriculture de la Chambre des communes sur les sujets suivants :
 - La hausse des prix des aliments
 - Projet de loi C-280

- 3 **jours de lobbying réussies sur la Coline**
- Réunions avec 77 parlementaires, ministres et fonctionnaires
 - Meunier inaugura le Réseau canadien d'excellence en serre (RECS) et la plateforme de données de la Coline.
 - Les ministres de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources maritimes, de l'Environnement et du Changement climatique, de la Santé et de l'Industrie, de la Sécurité alimentaire et de l'Innovation ont été invités à participer à la table ronde nationale sur la sécurité alimentaire et l'innovation en reliant les intervenants à l'intersection critique de la production alimentaire, de l'énergie et de l'environnement.
- **Approbation de la demande de grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 4 :**
 - Budget total: 17,5 millions de dollars
 - Contribution de l'AAC: 9,8 million de dollars
 - Contributions de l'industrie et des autres gouvernements: 7,7 million de dollars
 - 14 activités de recherche
 - 44 institutions de recherche
 - 82 chercheurs

Commerce et mise en marché

- Notre objectif:**
- Suivre les modifications de la politique d'importation pour s'assurer que les producteurs canadiens sont les premiers à vendre au Canada. Travailler directement avec le gouvernement pour garantir l'équité et à l'exportation des membres lorsqu'ils se présentent.
 - Contribution aux négociations commerciales avec l'Inde, aux négociations de l'accord de libre-échange Canada-Inde et de l'accord de libre-échange Canada-Japon, ainsi qu'à la mission de l'AAC auprès de l'AASE.
 - Travailler avec l'ensemble de la chaîne de valeur pour élaborer le Code de conduite du secteur des produits d'épicerie.
 - Appuyer les producteurs de légumes et de fruits afin de favoriser la baisse des prix des produits alimentaires.
 - Lancement d'un sondage sur la hausse des coûts pour les producteurs afin d'informer notre secteur.
 - Nous avons veillé à ce que la grève du port de Vancouver concernant d'importants intrants agricoles perturbe le moins possible les producteurs.

Obtenir des résultats avec les résolutions:

- Préconiser régulièrement la présence d'experts en commerce lors de toute négociation avec les partenaires commerciaux, au côté de l'AAC.
- Appuyer les producteurs de légumes et de fruits afin de faire pression sur la production française pour les producteurs de fruits et légumes frais - Le projet de loi a été adopté avec l'appui de tous les partis en troisième lecture à la Chambre des communes et doit maintenant être soumis au Sénat.

Protection des cultures

- Notre objectif:**
- Communication régulière : Liaison avec les chercheurs d'AAC et les coordinateurs provinciaux des usages limités pour la mise à jour des protocoles de lutte.
 - Participation aux comités : Participation active aux six comités de transformation de l'ARLA.
 - Sondage par un tiers pour l'hiver 2022/23, afin d'évaluer les besoins des producteurs en matière de produits de lutte.
 - Influence sur la politique : Veiller à ce que les changements de politique de l'ARLA ne nuisent pas aux producteurs; extension réussie des usages limités en décembre 2022.
 - Financement continu de l'ARLA. Plaidoyer en faveur d'un financement durable après mars 2024.
 - Aggravation du financement du CLA : Faire pression sur le gouvernement fédéral afin d'augmenter le Centre de lutte antiparasitaire d'AAC.
 - Recherche sur les gants : Soutien aux études sur l'utilisation de gants pour réduire l'exposition après l'application.
 - Harmonisation de la réglementation - Préconiser des cultures entre l'ARLA et l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA).

Obtenir des résultats avec des résolutions:

- Disponibilité accrue des produits phyto-sanitaires pour lutter contre le ravageur émissant qu'est le fulgère tacheté sur les fruits à pépins et à noyau et pour supprimer les nymphes sur les fruits à pépins et à noyau et à la recherche d'un ravageur sur les raisins. Ces produits ont été homologués avant la détection du fulgère tacheté au Canada.

Énergie, environnement et changement climatique

- Notre objectif:**
- Travail sur l'Indice national de rendement des producteurs en vue d'atteindre des objectifs raisonnables.
 - Consultations sur :
 - Plaidoyer sur le cadre réglementaire pour la proposition de contenu recyclé.
 - Appuyer les producteurs de légumes en plastique et document technique pour le Registre fédéral sur les plastiques.
 - Appuyer les producteurs de légumes en plastique pour les emballages primaires en plastique pour les aliments (P2).
 - Appuyer les producteurs de légumes en plastique de consultation des prix (P3) des producteurs de légumes.
 - Vers une stratégie 2030 pour la biodiversité (objectifs de la COP-15)
 - Organismes de réglementation en matière de réglementation durable
 - Stratégie pour une agriculture durable
 - Plaidoyer en faveur d'initiatives financières pour le développement durable de l'industrie et du gouvernement visant à développer des ressources pour une agriculture plus verte.
 - Travailler à faire entendre la voix des producteurs de légumes et de fruits à l'Assemblée générale de la COP28 - (principal organe décisionnel de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)).
 - A dirigé un symposium international sur le climat.

Obtenir des résultats avec des résolutions:

- Plaidoyer en faveur du projet de loi C-234. Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre - un PRRCC en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, la recherche et l'engagement de haut sur le carbone pour les producteurs.

Main d'œuvre

- Notre objectif:**
- Renforcement des programmes TET et PTAS et élaboration d'une stratégie nationale sur la main-d'œuvre.
 - Préconiser la mise en place d'un programme d'employeurs reconnus. Plaidoyer en faveur d'une augmentation des ressources d'EDSC et d'HRCC afin d'appuyer le processus d'embauche des travailleurs au Canada.
 - Présenter l'expérience et le point de vue des employeurs dans les discussions sur le logement des travailleurs.
 - Appuyer les initiatives innovantes du secteur agricole pour élaborer une stratégie nationale en matière de main-d'œuvre.
 - Veiller à ce que le PTAS reste un programme autonome et efficace.
 - Appuyer les besoins spécifiques des producteurs de fruits et légumes en matière de logements sous-utilisés.

Obtenir des résultats avec des résolutions:

- Après des années de plaidoyer de PFLC, le projet pilote des emplois de plaidoyer de PFLC, le projet de loi C-234, a été adopté en août 2023.
- Collaboration avec le gouvernement fédéral pour l'élaboration de programmes de travailleurs étrangers temporaires.
- A travaillé en partenariat à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de main-d'œuvre.
- Représentation du secteur et de nos employés à la table ronde ministérielle sur le logement des travailleurs.
- Rencontre avec le cabinet de la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté internationale pour le programme des travailleurs étrangers temporaires, tout en maintenant le PTAS en tant que programme autonome.

Normes de l'industrie et de la salubrité des aliments

- Notre objectif:**
- Engagement avec la direction de l'ACIA et les ministères de l'Agriculture et de la Santé. Propositions visant à rendre l'ACIA plus transparente, plus réactive et plus collaborative.
 - Appuyer les producteurs de légumes et de fruits afin de favoriser l'acceptation par la communauté des acheteurs d'options ne relevant pas de la GFSI.
 - Appuyer les producteurs de légumes et de fruits afin de favoriser l'adoption de pratiques agricoles et de méthodes de production novatrices, y compris la production en serre.
 - Représentation au sein du comité technique chargé de l'examen des normes biologiques.
 - Soutien aux équipes d'examen des catégories de fruits et légumes frais dirigées par la DRC.

Obtenir des résultats avec des résolutions:

- Webinaire co-animé sur les changements de la GFSI et les nouvelles options du Canada/US.
- L'ACIA a publié des normes de classement (concombre). Les révisions finales et les recommandations pour l'équipe de révision des catégories pour les tomates de serre.
- Représentation du secteur et de nos employés à la table ronde ministérielle sur le logement des discussions avec l'ACIA.

Gestion des risques de l'entreprise

- Notre objectif:**
- Plaidoyer en faveur de l'augmentation du seuil de déclenchement d'Agri-stabilité.
 - Préconiser des améliorations pour les programmes de soutien par le biais du prochain cadre politique, y compris une augmentation du financement des programmes de GRE.
 - Appuyer les producteurs de légumes et de fruits afin de favoriser l'inclusion des expériences en matière de conformité des MPG environnementales dans les programmes de GRE.
 - Collaboration avec l'AAC à une étude de faisabilité sur l'assurance basée sur les revenus, météorologiques extrêmes sur la culture agricole.
 - Surveiller les effets des conditions météorologiques extrêmes sur les producteurs.
 - Appuyer les producteurs de légumes et de fruits afin de favoriser les programmes disponibles.

Obtenir des résultats avec des résolutions:

- Les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux ont annoncé l'augmentation du taux de compensation d'Agri-stabilité de 70 à 80 %, ce qui s'ajoute à la suppression de la limite de la marge de référence (LAR) annoncée précédemment.
- Réunions avec les hauts fonctionnaires de l'AAC sur les exigences en matière de conformité.
- Participation à l'élaboration du prochain cadre politique.

Le 31 octobre 2023

MERCI À NOS PARTENAIRES



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

PARTENAIRE PRÉSENTATEUR



PARTENAIRE COLLABORATEUR



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES SUPPORTEURS



PARTENAIRES DIFFUSEUR

